

arsenal

CIBLE

Après le triomphe du gaullisme musclé, voici la victoire du conservatisme mou. Mais combien de temps durera la Chambre gris-horizon ?

THEME

Les intellectuels ont-ils une fonction spécifique dans la Société ? Mais les stratifications que celle-ci présente n'étaient-elles pas déjà très distinctes dans les sociétés les plus anciennes ? Y. Carré s'emploie à rappeler les origines de la tripartition sociale qui semble, aujourd'hui encore, survivre à l'évolution de la société. De cette observation peut-on conclure à un renouveau de la puissance des clercs ? L'importance d'une telle question ne peut échapper à personne.

IDÉES

A chaque élection législative ou présidentielle, le problème constitutionnel se pose. De toutes les constitutions qu'a connues la France, aucune n'a pu le résoudre totalement.

Roger Garaudy, intellectuel post-marxiste, s'interroge sur la société de demain. Dépassant les schémas doctrinaux par trop simplistes, sa recherche passionnante ne peut que retenir l'attention.

TENDANCE

Cellule sociale, unité de production, de distribution, centre d'innovations, l'entreprise est devenue l'institution cardinale de la société contemporaine. La littérature qui lui est consacrée, abonde. Celle qui propose, construit, est plus rare. L'analyse critique de deux ouvrages récents permettra d'avancer dans l'approche globale d'une redéfinition de l'entreprise.

ENTRETIEN

Un film récent, des idées qui se propagent avec rapidité, des mythes qui renaissent, est-ce le grand retour de l'Utopie ? Avec Gébé, le réalisateur de « L'AN 01 », trouverons-nous quelques éléments de réponse ?

revue
mensuelle

n°5 avril

le numéro 8 fr

PREMIER COLLOQUE D'ARSENAL

l'autogestion

14-15-16
AVRIL
1973

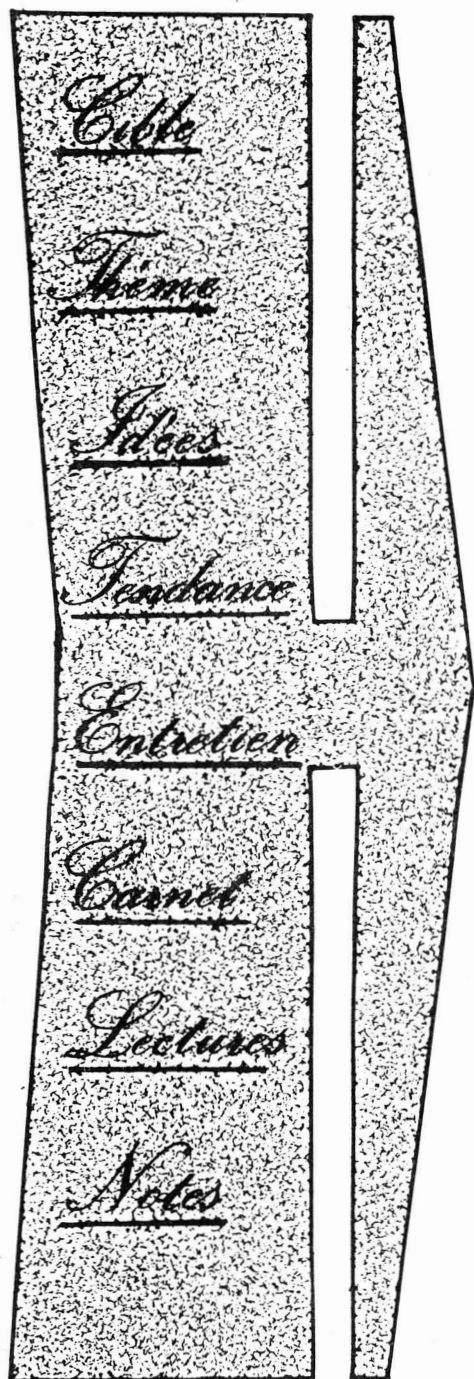
premier colloque d'arsenal

Le premier colloque d'Arsenal se réunira pendant les vacances de Pâques, en avril, dans la région grenobloise. Le thème étudié sera l'autogestion. Pour tous renseignements sur le déroulement des travaux et les conditions d'inscription, écrire au directeur de la

Revue, 17, rue des Petits-Champs, 75001 - Paris-1^{er}.

Attention ! Le nombre des places est limité. (Participation aux frais : 28 F par jour et par personne.)

arsenal



CIBLE

Gris-horizon par Bertrand Renouvin 4

THEME

Permanence du cléricisme :

La place des intellectuels dans
la stratification sociale par
Yves Carré.

1^{re} partie : Tripartition
ou quadripartition sociale ? 11

2^e partie : Définition des trois
ordres 12

3^e partie : Complémentarité
et irréductibilité des ordres 16

4^e partie : Esquisse d'une
histoire occidentale de la
tripartition sociale 19

5^e partie : Vers un renouveau
de la puissance des clercs 23

IDÉES

Le problème constitutionnel par
Philippe d'Aymeries 26

Un intellectuel post-marxiste,
Roger Garaudy par Arnaud Fabre 31

TENDANCE

Redéfinir l'entreprise par
Philippe Dilmann-Buchel 37

ENTRETIEN

L'an 01, avec Gédé 44

CARNET

Critique des revues 48

LECTURES 50

NOTES 56

ARSENAL

(liste des points de vente) 57

Bulletin d'abonnement 58

GRIS HORIZON

par Bertrand Renouvin

Les élections de 1968 avaient été marquées par le triomphe du gaullisme musclé. Celles de 1973 voient la victoire du conservatisme mou. Car la reconduction de la majorité sortante ne doit pas faire oublier que son équilibre interne est profondément modifié : alors que dans l'Assemblée précédente l'U.D.R. détenait la majorité absolue des sièges, le pompidolisme parlementaire est désormais la résultante d'une coalition de partis et de groupes dans laquelle le courant centriste réuni autour de MM. Giscard d'Estaing, Faure, Fontanet et Lecanuet se taille une large place.

La politique de la Cinquième République en sera-t-elle transformée ? De part et d'autre, on affirme qu'il est impossible que le Président de la République ne tienne pas compte de ce nouveau rapport de forces. De même qu'il ne pourrait négliger les aspirations des millions de Français qui ont voté en faveur du « Programme Commun ». Voici donc M. Pompidou contraint à l'action. Mais pour faire quoi ?

Les quatre premières années du septennat de M. Pompidou ont montré que celui-ci était essentiellement un pragmatique, soucieux de gérer au mieux les intérêts de la « Société-France » dans le cadre d'une responsabilité limitée par le temps, et suivant par habitude ou par molle conviction la politique mise en œuvre par son prédécesseur. Non sans parfois l'infléchir, en acceptant par exemple l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun, et non sans l'atténuer en omettant de reprendre vigoureusement les deux idées-forces de la fin de la République Gaullienne : la réforme régionale et la participation. Peut-être, en organisant un référendum sur l'Europe, cherchait-il à aller plus loin en donnant aux Français de quoi rêver tout en désorganisant les grandes manœuvres de l'opposition. Habile opération, à la fois politique et politicienne, que les médiocres résultats du référendum d'avril 1972 ne lui permirent pas de mener à bien.

Voici donc, au lendemain d'une campagne électorale difficile, le Chef de l'État sans autre projet que celui qui consiste à faire de la France une grande nation industrielle. Ce qui ne peut être le fruit que d'une prudente gestion économique et financière assortie de mesures sociales destinées à apaiser les mécontentements. Il est possible que M. Pompidou s'en contente, n'ayant ni l'envergure des grands conducteurs de peuple, ni l'imagination et l'audace des visionnaires.

Mais il y a longtemps que le progrès industriel n'est plus, en France, une idée suffisamment forte pour faire sortir un peuple de lui-même. Aussi n'est-il pas absurde de penser que, malgré son échec de 1972, le Président de la République pourrait tenter une relance de son projet européen : la diminution de l'influence des gaullistes traditionnels au profit d'un centrisme qui a toujours affirmé son caractère « européen » le lui permet. Une grande initiative européenne — qui ranimerait les divisions entre socialistes et communistes —, suivie d'une rigoureuse campagne orchestrée par la nouvelle majorité ne permettrait-elle pas de donner naissance à un mythe, au sens sorélien du terme, c'est-à-dire à une idée force capable de soulever tout un peuple ? Rien de tel en effet qu'un grand projet politico-idéologique pour faire oublier aux Français leurs soucis quotidiens : ce qui avait si bien réussi au temps du « petit père Combes » ne peut-il pas être tenté à nouveau dès cette année, en attendant que la campagne des présidentielles ne vienne monopoliser l'attention du pays ? D'autant plus que le nouveau gouvernement risque d'être durement secoué par la montée de revendications trop longtemps contenues par des syndicats soucieux de ne pas donner des arguments supplémentaires à leurs adversaires.

Cependant, les trois années qui nous séparent de l'échéance de 1976 ne sont pas sans écueils et les projets que l'on peut prêter au Chef de l'État sans inconvénients. En premier lieu, la gestion économique du pays risque d'être remise en cause par la montée des revendications que chacun s'accorde à prévoir. Sans doute ne prendra-t-elle pas le caractère dramatique que certains redoutent, car on voit mal le Parti Communiste et la C.G.T. renoncer à leur stratégie légaliste : parti électoral, il ne peut s'empêcher de penser que les élections présidentielles de 1976 sont en mesure de remettre en cause le résultat des législatives, il n'a aucun intérêt à nourrir, par des actions à caractère subversif, les arguments anti-révolutionnaires qui réussissent si bien aux partis de droite. Tout au plus la C.G.T. s'alignera-t-elle momentanément sur des positions « dures » du fait de la concurrence de la C.F.D.T. mais pour mieux conserver le contrôle de tout mouvement social de quelque ampleur.

En fait les principaux obstacles ne surgiront pas dans la fraction du pays légal constituée par les partis de gauche et la C.G.T., mais dans les secteurs de l'opinion qui ont été absents du débat électoral et sont peu représentés à l'Assemblée Nationale.

Il est en effet évident que tout projet européiste réveillerait le nationalisme spontané ou raisonné d'un grand nombre de Français. Et autant dire tout de suite qu'ARSENAL serait au premier rang de ceux qui n'entendent pas aliéner l'indépendance nationale à une quelconque bureaucratie européenne et laisser leur pays devenir la proie des impérialistes anglo-américains : à quoi cela servirait-il de devenir le premier pays industriel d'Europe si l'essentiel de notre puissance économique tombait entre les mains de l'étranger ?

Le projet européen du gouvernement n'est encore qu'une hypothèse. Mais son projet industriel est depuis longtemps une réalité. Or on sait que le progrès matériel est souvent source de désillusions, que la croissance économique n'est pas exempte de « retombées » négatives : dépourvue de finalités autres que les siennes propres, elle broie les hommes et détruit leur univers familial sans autre contrepartie qu'un modeste supplément de revenus et une masse croissante de choses dont ils ne peuvent finalement se satisfaire.

Faudra-t-il s'étonner si le projet industriel du gouvernement réveille une contestation qui n'était qu'assoupie ? Les signes ne manquent pas, d'une remise en cause radicale de notre société au niveau de la vie quotidienne comme dans sa philosophie quantitative. Témoin cet AN 01 de Gédé, à qui nous donnons la parole dans ce numéro. Comme LA CHINOISE de Godard, projeté début 1968, ne peut-on pas voir dans les films contestataires qui sortent en ce moment autant de signes prémonitoires ? Et comment les thèmes qui y sont développés ne trouveraient pas d'écho auprès de tous ceux qui, dans leur vie quotidienne, sont gagnés par le sentiment de l'intolérable ? Dans un État qui refuse toute décentralisation des pouvoirs, et qui est incapable de résoudre les questions sociales, dans une société dépourvue de véritable projet de civilisation, comment imaginer que des mouvements de révolte ne renaîtront pas un jour ? D'autant plus que l'exutoire classique des mécontentements risque désormais de n'avoir plus qu'un effet amoindri : les élections législatives ont en effet montré à beaucoup combien la lutte électorale pouvait être illusoire, en dépit des efforts déployés ... et du nombre de voix obtenu.

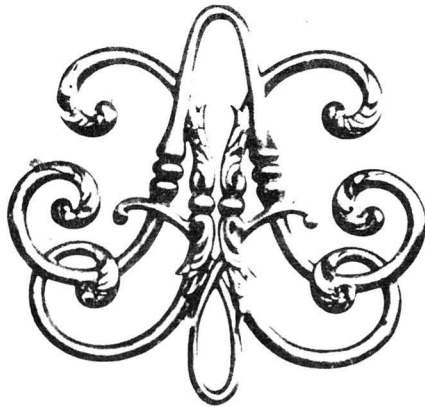
Tous les facteurs d'une nouvelle flambee contestataire sont donc réunis. Sans doute se heurtera-t-elle à de grands obstacles tant la puissance de récupération et de répression du pouvoir s'est affinée et renforcée depuis mai 1968. Aussi n'a-t-elle de chance de réussite que si elle devient vraiment globale. C'est-à-dire si elle intègre la lutte contre la société capitaliste au combat pour l'indépendance nationale, la dénonciation de l'absurdité de la vie quotidienne à la remise en cause des structures de l'État. Sinon elle sera vaincue, ou restera à l'état de pur projet.

Bertrand RENOUVIN

P.S. : Au moment où cet article est écrit (14 mars), de nombreux éléments d'appréciation font encore défaut, en particulier la configuration définitive des groupes parlementaires et la composition des groupes parlementaires. Bien des événements, au cours des prochains jours, pourraient venir confirmer, ou infirmer, cette courte étude. J'en prends, une fois de plus, acte.

**PERMANENCE
DU CLERICALISME:**

**la place
des intellectuels
dans la
stratification
sociale**



La place des intellectuels dans la stratification sociale

par Yves Carré

Dominée par la problématique marxiste, la pensée contemporaine situe mal les couches sociales, politiques, intellectuelles qui ne se dégagent pas directement du processus économique.

Aussi n'est-il pas paradoxal que les intellectuels, qui font la théorie des autres groupes sociaux, ne réussissent pas à définir rigoureusement la position de leur propre groupe.

L'objet de cette étude, qui s'insère dans une plus large recherche sur la stratégie des « clercs », consiste à dégager la spécificité et la fonction des intellectuels dans l'ensemble des structures sociales.

Nous postulons ici l'existence d'une couche sacerdotale comme constante des sociétés humaines.

Couche sacerdotale dont la fonction consiste à situer les autres couches dans l'Univers et dans l'Histoire, couche « religieuse » — reliante —, productrice de sens. Suivant les cultures, cette couche joue plus ou moins les rôles de poète, médecin, musicien ou devin.

Chamans, lamas, baqças, hommes-médecine, brahmanes, flamines, pasteurs, talapoins, moines, hongans, prophètes ou corybants incarnent une fonction spécifique et universelle.

Peut-être cette fonction sacerdotale est-elle encore plus nettement distinguée dans les sociétés indo-européennes (1). Nous nous appuyons ici sur les travaux de Georges Dumézil dégageant, par l'observation comparative des anciens Indiens, Iraniens, Romains, Celtes et Germains, des convergences relatives aux structures linguistiques et religieuses des peuples indo-européens.

Dumézil part de l'hypothèse d'une homologie de structure entre le fait social, le fait religieux et le fait de langue ; plus que les termes à définir, c'est la relation qu'il cherche à établir.

Il ne travaille pas, par exemple, sur des divinités isolées en recherchant leur essence « propre », mais il dégage plutôt la fonction de la divinité dans le système mythologique et dans l'ensemble culturel correspondant.

Cette méthode lui permet de mettre en évidence dans chacune des religions des peuples indo-européens l'existence d'un système tripartite qui organise l'ordre cosmique et social.

Trois fonctions fondamentales répartissent les hommes et les dieux qui s'incarnent dans le système mythologique romain par l'institution des trois flamines majeurs voués à Jupiter, à Mars et à Quirinus.

A Jupiter correspondent les activités sacerdotales, magiques et juridiques (les fonctions juridiques correspondent parti-

(1) Georges DUMEZIL — *Jupiter, Mars et Quirinus* —. Essai sur la conception indo-européenne de la société et sur les origines de Rome. Paris — Gallimard — 1941 — 246 pages.

Alors que chez les autres peuples de la famille, les prêtres n'ont dans la société qu'un rôle mineur, un rôle « d'ouvrier » parmi les autres, les brahmanes indiens, les mages iraniens, les druides celtiques, le collège pontifical (flamines et pontifes) à Rome constituent autant de puissants corps sacerdotaux, dépositaires intéressés des traditions ; qu'on pense au vaste effort de mémoire requis des jeunes brahmanes et des élèves druides : ce n'est pas par hasard si la racine Weid — « savoir » — est à la fois dans le nom de Veda et dans celui des dru — (v) — id — ».

culièrement à Dium, double de Jupiter) ; à Mars correspondent les activités guerrières ; et à Quirinus (à l'ensemble des divinités chtoniennes) correspondent le travail et la fécondité.

A ces trois fonctions mythiques correspondent trois fonctions sociales :

- celle des producteurs,
- celle des guerriers, celle du pouvoir temporel,
- celle de l'autorité spirituelle.

Ainsi Dumezil montre qu'aux Indes, l'éparpillement en dizaine de castes n'est que l'éparpillement de trois groupes archaïques : « *La division de tout groupe-ment ARYA en trois VARNA, en trois « couleurs », en trois grandes castes si l'on veut, correspondant à trois organes différenciés et hiérarchisés dont la collaboration est nécessaire à la vie du corps social : d'abord l'ensemble des prêtres (Brāhmana) puis celui des guerriers (Kshatriya ou Rājanya), enfin celui des éleveurs-agriculteurs (Vaicya) »*. (2)

Les mêmes rapports caractérisent l'Iran mazdéen : « *Dans l'Avesta, sauf un seul texte qui mentionne en outre l'artisan Hūti, il n'est question, par valeurs décroissantes, que du Prêtre, Athaurvan, Athravan, du Guerrier Rathaê-Shtar, monteur de char et de l'Éleveur-Agriculteur, Vāstryo-Fshuyant* » (3).

On retrouve enfin, plus ou moins clairement, la même structure sociale chez les Celtes, les Ossètes, les Romains archaïques et jusque dans les trois États (Clergé, Noblesse et Tiers État) qui organisent la société française d'Ancien régime.

Nous défendons ici l'hypothèse qu'une même méthode devrait permettre d'établir la constance de cette structure tripartite dans la société contemporaine.

Le tableau ci-après permet de préciser quelques-unes des correspondances que nous tentons d'établir.

Nous avons conscience que cette théorie de la tripartition sociale n'est pas une idée sans passé. Elle rejoint les intuitions de Platon (4) pour qui la cité idéale devait être composée de philosophes qui gouvernent, de guerriers qui combattent, d'un Tiers État, laboureurs et artisans réunis, créant la richesse. La Justice, fin dernière de la politique, étant assurée si chaque ordre agit conformément à sa définition. Mais Platon ne faisait que reprendre une structure héritée des plus anciens Athéniens qui distinguaient (le *Timée* 24 A) le groupe des prêtres, puis sur un même plan, le groupe des artisans, des pâtres, des chasseurs et de laboureurs et à part celui des guerriers.

On retrouvait chez Comte (5) et chez Maurras (6) une conception similaire des stratifications sociales proche également du système de Max Weber fondé sur les trois hiérarchies : les distinctions économiques, les distinctions de prestige et les distinctions politiques.

Plus surprenant, parce que venues d'un horizon de pensée où seules les stratifications en classes étaient prises en considération, les analyses de l'école althusserienne redécouvrent qu'une société ne s'explique pas seulement à partir des rapports économiques.

Critiquant les conceptions trop simplistes de la métaphore marxiste, infras-

(2) Georges Dumezil, op. cit. page 42.

(3) idem, page 44.

(4) en particulier, au livre quatrième de la « République ».

(5) La théorie des « Quatre Providences » de Comte ne recouvre qu'en partie la tripartition traditionnelle : la providence intellectuelle exercée par le sacerdoce correspondant aux clercs ; la providence matérielle confond industriels et militaires, politiques et marchands ; la troisième providence, « morale » exercée non par les guerriers mais par les femmes. La quatrième providence « générale » exercée par le prolétariat correspond à ce que nous définissons plus loin comme « travailleurs ». Cf. Pierre Arnaud — *Politique d'Auguste Comte* —. Pages 216-217. Paris — A. Colin — 1965, 390 pages.

(6) Cf. Charles Maurras — *L'Avenir de l'intelligence* —. Paris — Nouvelle Librairie Nationale — 1917, 318 pages. Dans cet ouvrage, Maurras distingue trois groupes symbolisés par l'intelligence, le sang et l'or.

(7) Louis Althusser — *Pour Marx* —. Paris — Maspero — 1965, 263 pages, et Louis Althusser et Etienne Balibar — *Lire le Capital* —. Paris — Maspero — 1969 — 2 vol. — 188 pages ± 232 pages.

CORRESPONDANCES ENTRE CATÉGORIES DE FONCTIONS SOCIALES

FONCTIONS	ARCHETYPE	VALEURS	ORIENTATIONS	CASTES AUX INDES	ÉTAT DE L'ANCIEN RÉGIME	DÉNOMINATIONS COURAMMENT EMPLOYÉES AUJOURD'HUI	« ORDRES » (concepts proposés dans cette étude)
Encadrement idéologique	Sage Saint (?)	Salut	Connaissances	Brâhmanes	Clergé	– intellectuels – Intelligentsia	CLERCS
Encadrement politique	Héros	Honneur	Action sur les hommes	Kshatriyas	Noblesse	– « classe » politique – pays légal – bureaucratie (dans pays de l'est ?)	POLITIQUES
Encadrement économique	Entrepreneur (au sens de Schumpeter)	Profit	Action sur les choses	Vaishyas	Tiers-États	– bourgeois – technocrates – technostucture – cadres économiques	MARCHANDS

structure, superstructure, Althusser (7)
postule trois instances ayant une certaine
autonomie entre elles :

- l'instance économique
 - l'instance politique
 - l'instance idéologique
- (cf les Appareils Idéologiques d'État).

1ère partie

Tripartition ou Quadripartition sociale ?

En réalité, pour être complet, ce n'est pas en trois, mais en quatre parts qu'il faudrait découper la société.

Les trois groupes que nous considérons, dans leurs domaines, jouent un rôle d'encadrement de la société. Mais si on se tourne vers les « encadrés » on pourra ainsi définir une quatrième catégorie : celle que les Indiens rangent dans la caste des Cûdras, les serfs de l'ancien régime, le « peuple », les prolétaires d'aujourd'hui. Nous parlerons dans cette étude des « travailleurs » (8).

Il ne s'agit pas ici, bien sûr, d'une allusion à une vertu morale, mais d'un état social qui n'a pas d'autre fonction que l'exercice d'un travail « réglé » par d'autres ; état qui n'exerce aucun encadrement, ni idéologique, ni économique, ni politique.

Il en va des ordres comme des « *Trois mousquetaires* » ; si, à un certain point de vue, on peut en distinguer quatre, le quatrième apparaît comme un groupe très nettement séparé des trois autres.

Georges Dumezil montre l'hétérogénéité de ce quatrième groupe : « *des Cûdra, qui ne sont plus des Arya, mais, primitivement du moins, des autochtones soumis par les conquérants ; ils ne se juxtaposent aux trois autres groupes qu'en repoussoir, pour mieux faire ressortir l'unité essentielle de ces sacrifiants, de ces manieurs d'armes, de ces pourvoyeurs de viande, de lait et de grains qui, inégalement entre eux, sont également et solidairement les maîtres de tout le reste* » (9).

Et il cite les lois de Manou (1 stances 88-91) qui sont à cet égard explicites : « *Il (le créateur) a donné aux Brâhmana l'enseignement et l'étude sacrée, la*

célébration des sacrifices pour eux-mêmes et pour les autres, le privilège de donner et de recevoir. La protection du peuple, le don, l'offrande et l'étude sacrée, la domination des sens, tel est le lot du Kshattriya ; la protection du bétail, le don, l'offrande et l'étude sacrée, le commerce, le prêt et le labour appartiennent aux Vaïçya. Quant au Cûdra, la seule tâche que lui a fixé le souverain-maître est de servir les castes précédentes sous les outrages ». (10)

Le poète persan Firdousi retranscrit la fondation de la société par le roi légendaire Djamshed : « *D'abord la classe de ceux qu'on nomme asravân ; sache qu'ils sont voués aux cérémonies du culte. (Djamshed) les sépara du reste du peuple et leur assigna les montagnes pour y célébrer leur culte, pour s'y consacrer au service divin et se tenir devant le Souverain lumineux* »

« *De l'autre côté se placèrent ceux qu'on nomme arteshtar. Ils combattent comme des lions, brillent à la tête des armées et des provinces. C'est par eux qu'est protégé le trône royal, par eux que se maintient la gloire de la vaillance* ».

« *Sache que vâstryôsh est le nom de la troisième classe. Ils ne rendent hommage à personne. Ils labourent, plantent et récoltent eux-mêmes ; de ce qu'ils mangent, personne ne leur fait reproche. Ils ne sont pas serfs, bien que vêtus de haillons, et leur oreille est sourde à la calomnie* ».

« *La quatrième est nommée hutukshî. Après au gain et arrogants, ils s'emploient à tous les métiers et leur âme est toujours en souci* ». (11).

Le quatrième groupe n'est pas consi-

(8) **Travailleurs**, marchands, clercs... Nous préférons employer des mots différents que ceux habituellement utilisés pour limiter les polémiques phraséologiques que ne manqueraient pas de susciter les dimensions connotatives de termes comme bourgeois, prolétaires, etc...

(9) Georges Dumezil, op. cit. page 42.

(10) id, page 44.

(11) cité par G. Dumezil, op. cit. pages 47 et 48.

déré comme faisant totalement partie de la communauté ; on parlera de la même façon à l'ère industrielle du prolétariat qui « *campe aux portes de la cité* ».

Nous examinerons ailleurs l'importance que les « *travailleurs* » (dernier avatar du « *pauvre* » chrétien) peuvent avoir dans l'idéologie contemporaine des clercs, mais nous sommes enclins ici à ne les considérer que comme une pâte un peu informe par elle-même, une matière à modeler, qui n'aurait que le visage que les autres groupes, marchands, politiques ou clercs voudraient lui donner (12).

En tout cas, les « *travailleurs* » apparaissent aujourd'hui plus comme le champ d'affrontement des autres catégories, leur terrain de bataille privilégié, qu'un groupe capable de développer par lui-même une stratégie sociale propre. (13)

Cette catégorie est « *agie* » et non active, même si les clercs parlent en son nom ; les politiques l'administrent « *pour son intérêt* » (« l'intérêt général ») et les marchands organisent l'économie « *pour son plus grand bonheur* ».

S'il y a eu dans l'histoire une « *lutte*

des classes », ce n'est certainement pas les révoltes d'esclaves (Spartacus), les Jacqueries ou les insurrections prolétaires qui ont été déterminantes, mais les luttes entre « *ordres* », c'est-à-dire entre groupes dominants (clercs et féodaux, féodaux et marchands).

Réduite à elle-même, cette catégorie non « *informée* » correspond-elle à ce que Spengler définissait comme le « *fellah éternel* » ? (14).

Ou bien au contraire, trouverait-elle en son sein les forces capables de l'organiser comme le laissent présager les expériences de l'anarcho-syndicalisme (15) du début du siècle, le compagnonnage ou les corporations.

En tout cas, nous devons constater qu'aujourd'hui les masses populaires sont organisées par des bureaucraties syndicales (finalement dirigées par des « *politiques* ») et sont exprimées par des clercs (à notre connaissance, en France, Proudhon fut le seul théoricien socialiste issu de la couche des « *travailleurs* »).

Aussi laisserons-nous de côté les « *travailleurs* » dans cette partie qui cherche à cerner les forces sociales en présence.

2ème partie

Définition des trois 'ORDRES'

Cependant, étant donné la tendance à interpréter de façon réductrice la diversité sociale en terme de classes économiques (16), il nous a semblé important de consacrer quelques pages théoriques à la distinction entre les trois instances et les conséquences sociales qu'elles impliquent.

Nous pensons donc qu'il faut distinguer trois domaines :

- l'autorité spirituelle (ou influence idéologique)
- le pouvoir politique
- la domination économique.

N'insistons pas sur le premier point dont nous essayons de préciser le contenu ailleurs. Disons seulement que cette influence se manifeste en apportant leur finalité aux autres domaines. Le domaine idéologique, c'est le domaine du sens.

12) François Furet — Pour une définition des classes inférieures à l'époque moderne — Annales N°3, mai/juin 1963.

(13) Nous comprenons ce que cette conception peut avoir de choquante ; aussi voulons-nous préciser qu'elle ne s'accompagne d'aucun mépris. Bien au contraire, c'est l'écart entre la réalité vécue et les théories sur le spectateur-souverain, l'électeur-souverain ou le consommateur-souverain qui révèleraient plutôt un mépris chez ceux qui professent habituellement ces théories.

(14) Oswald Spengler — Le déclin de l'Occident —. Paris — Gallimard — 1948 — 2 volumes — (trad. M. Tazeron).

(15) Cf Serge Mallet — La nouvelle classe ouvrière —. Paris — Seuil — 1963.

(16) Cette tendance est elle-même significative de la domination des « *marchands* » dans notre société.

Mais nous voudrions ici préciser ce que nous concevons par pouvoir politique et par domination économique.

Par exemple, le fait que les enfants d'origine urbaine réussissent mieux leurs études que les enfants d'origine rurale a peut-être des causes, certainement des effets politiques, mais n'est pas, en soi, un phénomène de pouvoir politique. On pourrait multiplier les exemples de rapports sociaux d'inégalité ; domination d'un producteur sur un marché, domination des « gros bataillons » sur les champs de bataille, domination d'hommes sur les femmes dans une société patriarcale, domination des propriétaires des moyens de production, etc.

Toutes ces formes de domination sociale sont bien sûr en relation avec les phénomènes politiques et idéologiques ; elles conditionnent et sont conditionnées par eux.

Cependant, en elles-mêmes, elles ne relèvent pas directement du domaine politique et sont aisément distinguées du « pouvoir » par leur caractère massif, indépendant des volontés particulières, et souvent mal conscient.

Le pouvoir — réalité politique — apparaît en revanche comme le lieu de liberté où peut s'exercer avec quelque peu d'efficacité, la volonté d'un individu ou d'un petit groupe.

Il y a pouvoir là où il y a liberté, c'est-à-dire capacité d'arbitraire (le « libre-arbitre ») : c'est en ce sens qu'il faut comprendre l'équation classique : pouvoir = liberté. Le pouvoir du chef de famille est constitué par sa liberté d'action sur sa famille ; réciproquement la liberté syndicale réside dans le fait de « pouvoir » organiser et diriger une catégorie sociale et dans sa marge de manœuvres volontaires dans le système social (17).

Dans cette perspective, par exemple, l'histoire événementielle, c'est-à-dire l'histoire politique et militaire (Clausewitz : « la guerre c'est la politique continuée par d'autres moyens ») n'est plus un vague épiphénomène, mais l'histoire des lieux de liberté, l'histoire des hommes en tant qu'ils tentent d'agir sur leur destin et de

le maîtriser.

Cette façon de définir le pouvoir comme capacité d'action volontaire recouvre une extension assez large : le travail, transformation volontaire de la matière, révèle ainsi le pouvoir de l'homme sur la nature. En utilisant la distinction de Saint-Simon, nous appliquerions ici le concept de pouvoir — politique — au gouvernement des hommes et non à l'administration des choses.

Enfin un autre critère nous permet de distinguer les deux concepts ; c'est que ceux-ci s'appliquent dans des domaines qui ne sont pas parallèles.

Dans n'importe quel corps social, institution, association, société ou communauté, on peut distinguer les responsables du reste des membres de ce groupe. On appelle selon les cas ceux qui tiennent les centres de décisions : notables, élites, apparatchiks, classe politique, aristocratie ou pays légal.

Il s'agit là de hiérarchies politiques, de phénomènes de pouvoir. Sans doute, il existe des groupes sociaux inorganisés qui sont exempts de rapports internes de pouvoirs : les retraités, les gens blonds ou caractérologiquement émotifs...

Cela ne veut pas dire que ces groupes ne s'insèrent pas dans des rapports sociaux de domination (il se peut très bien que le groupe des gens caractérologiquement non-émotifs dominent les émotifs...).

Mais dès lors qu'un groupe social est organisé, apparaît le phénomène politique de pouvoir (rapports dirigeants/dirigés).

Nous concluerons donc qu'il y a pouvoir politique lorsqu'apparaît une direction consciente d'un groupe social par un autre groupe (depuis le pouvoir du père de famille jusqu'au pouvoir de l'État).

La domination sociale, en revanche, renvoie à toutes les inégalités qui s'établissent entre des groupes qui possèdent des poids différents dans le jeu des forces sociales.

La domination est une donnée, éventuellement en évolution, le pouvoir est l'action volontaire qui viendra renforcer, infléchir ou combattre cette donnée.

(17) C'est le pouvoir comme chantage, cf Michel Crozier — *Le phénomène bureaucratique* — Paris — Seuil — 1963 — 414 pages.

Il ne s'agit pas de nier les liens qui sont tissés entre domination sociale, pouvoir politique et influence idéologique. Il est bien évident que le succès scolaire des enfants d'origine urbaine par rapport aux enfants d'origine rurale (phénomène de domination sociale) s'explique en partie par les critères utilisés dans les écoles et qui sont définis par les circulaires du ministère de l'Éducation Nationale (phénomène de pouvoir politique), elles-mêmes influencées par les idéologies en place (phénomène d'influence idéologique).

De la même façon, le pouvoir politique du « pater familias » sur sa « maison » ne peut être compris si l'on fait abstraction de la domination des hommes, et des hommes âgés caractéristiques des sociétés patriarcales, des influences religieuses dans lesquelles Dieu est perçu comme un « Père ».

Il ne s'agit pas de nier les liens de ces deux phénomènes, mais il faut, pour pouvoir précisément dégager ces liens, distinguer les éléments.

Dire que tous les actes humains sont politiques, économiques ou idéologiques, contient une part de vérité si l'on entend par là que tout acte humain a des liaisons avec ces dimensions (certes la société forme système et toutes ses dimensions sont interdépendantes) mais cela conduit surtout à un confusionnisme qui n'illuminerait pas beaucoup les sciences humaines (« tout est dans tout et réciproquement »).

C'est pourtant bien à ce confusionnisme qu'aboutissent toutes les tentatives de réduction marxiste.

Influence idéologique, pouvoir politique, domination économique définissent donc des réalités sociales que nous baptiserons « ordres » pour les distinguer des classes sociales à fondement essentiellement économique.

Pour éviter toute ambiguïté, nous préférons le terme d'ordre à celui de « classe fonctionnelle » utilisé par Dumezil ; mais ils ont le même contenu.

Tandis que les classes se déterminent surtout à partir des relations déterminées par une insertion particulière dans le processus de production (18), l'Ordre pourrait se définir comme une fonction sociale, attribut d'une couche sociale (ou de couches sociales) dominante dans son domaine.

L'ordre se distingue aussi de la caste car il ne préjuge pas du caractère héréditaire de la couche sociale (les clercs en Occident se recrutent à partir des autres couches sociales) (19).

On pourra définir ainsi trois « ordres » qui constituent la dimension sociale du phénomène politique, du phénomène idéologique et du phénomène économique.

a) au niveau de l'instance économique, les rapports de production et les rapports marchands déterminent des stratifications en classes sociales.

On peut distinguer des classes dominées et des classes dominantes :

- des classes dominées, en tant que groupe de producteurs ou de consommateurs,

- des classes dominantes dont l'ensemble forme l'« Ordre des producteurs » ou « Marchands », leurs fonctions s'organisant autour de la production ou de l'échange de marchandise.

Cet ordre est bien sûr composé des propriétaires des moyens de production ; mais la domination économique n'est pas exclusivement liée à la propriété et dans les structures néo-capitalistes ou socialistes, le pouvoir de décision économique peut être concentré dans une couche sociale (les « managers », les cadres dirigeants des entreprises, la « techno-structure ») qui n'a pourtant pas la pro-

(18) Nous ne voulons pas ici ignorer les autres caractéristiques que les différentes écoles sociologiques ont pu attribuer au concept de classe sociale : conscience de son existence, mode de vie, intérêts, etc...

L'objet de cette étude n'est d'ailleurs pas de reprendre ce sujet.

(19) G. Dumezil (op. cit. pages 104-105) montre que même aux Indes où les barrières de castes sont si rigides, quiconque offre le sacrifice, Kshattriya ou autres, appartient à ce moment là à la caste des brahmanes. Le groupe des clercs est celui dont les fondements sont les plus volontaristes.

(20) cf J.K. Galbraith — Le nouvel État Industriel, essai sur le système économique américain —. Paris — Gallimard — 1968 — 421 pages. On se reportera particulièrement aux chapitres 5 et 8.

(21) Nous excluons le bulletin de vote de ce terme.

priété formelle des moyens de production (20).

La hiérarchie des classes a trop souvent été décrite pour qu'il soit besoin d'insister là-dessus.

b) *au niveau de l'instance politique*, on peut distinguer les groupes qui contrôlent les leviers institutionnels de la cité de ceux qui ne possèdent pas de pouvoir de décision politique réel (21).

Le « *pays légal* », la dimension sociale d'un phénomène politique, est constitué par tous les groupes dont la situation dominante dans la société (position dirigeante dans un certain rapport de pouvoir) et même quelquefois l'existence sont déterminées par le contrôle des institutions politiques.

Nous entendons par là non seulement la maîtrise de l'appareil d'Etat, mais aussi celle des divers leviers de commande d'une commune ou d'un syndicat.

On a souvent parlé de « *classe politique* », mais nous préférons réserver le terme de classe aux stratifications économiques.

Nous parlerons donc de l'Ordre des « Politiques » en sachant que ce terme ne recouvre pas seulement les députés, sénateurs, hauts fonctionnaires, mais aussi à l'ombre de ces derniers, tous ceux qui, conseillers municipaux, « clients », notables, agents électoraux, « obligés » de toute sorte, participent à l'encadrement institutionnel de la société.

Ce n'est pas le « grade » dans la hiérarchie, mais la fonction sociale qui définit l'Ordre.

Il est bien évident aussi que les caractères d'opposants ou de partisans du régime en place n'interviennent pas dans cette stratification.

c) de la même façon, *l'instance idéologique* dégage une fonction spécifique : l'Ordre des Clercs.

Selon les circonstances, cette fonction prendra une tonalité qui tiendra plus du prophétisme social, de la culture ou de la religion.

Les « *Intellectuels* » sont l'actuel ava-

tar de cet ordre des clercs.

Par la suite et pour simplifier, nous parlerons donc des « *Marchands* », des « *Politiques* » et des « *Clercs* ». Et nous employerons le terme de « *Travailleurs* » pour ceux qui demeurent à la base (22), attachés à des tâches « *serviles* » ou socialement déconsidérées.

Cette stratification par ordres ne prétend pas nier les autres stratifications (de classes, de sexes, d'âges, d'ethnies) mais elle se superpose à celles-ci.

En revanche, la théorie économique des classes, au contraire de la stratification par ordres, rend mal compte de la spécificité des couches sociales intellectuelles et politiques.

Mettre les commerçants, le fonctionnaire et l'enseignant dans le même sac de « *petits bourgeois* » n'a jamais permis de clarifier la morphologie sociale.



(22) Le terme de travailleurs est proche du « *Pauvre* », mais il n'indique pas ici celui qui est sans feux : le vagabond, le pèlerin, l'aventurier ou le chevalier errant. Mais celui qui ne possède pas d'instrument de domination spécifique, pas de « *pouvoir* » social ; en ce sens le « *travailleur* » demeure celui qui n'est pas un « *homme libre* ».

3ème partie

Complémentarité et irréductibilité des ordres

On pourra s'étonner que nous élaborions une architecture de la société comme si la nuit du 4 août n'avait jamais eu lieu.

Nous voudrions rassurer le lecteur, cette conception n'est pas la marque de l'amnésie, mais résulte de la supposition qu'une simple mesure juridique, même très solennelle, n'a probablement pas aboli une réalité sociale millénaire.

Nous allons nous expliquer là-dessus.

On pourrait comparer les instances à trois espaces ; à l'intérieur de ces espaces, il peut se produire des modifications de contenu, mais la structure reste la même.

Ce sont ces contenus qui forment le spectacle polarisant l'attention, mais la structure « *constitue* » la réalité profonde de la société, d'autant plus déterminante qu'elle s'impose discrètement, objet d'un consensus implicite.

Pour « découvrir » ces relations topologiques, il faut se détacher du spectacle des polémiques du moment qui constituent une problématique dans laquelle la pensée s'emprisonne.

Ainsi Marx se détourne du spectacle des luttes *économiques* entre groupes de pression libre-échangistes ou protectionnistes, industriels ou agricoles pour dégager la structure des classes *économiques* : propriétaires ou non-propriétaires des moyens de production.

Ainsi Maurras abandonne la problématique politique habituelle présentée par le théâtre des partis de droite ou de gauche pour définir la structure essentielle du *système politique*, la distinction pays légal/pays réel.

De même, dans l'espace idéologique,

nous proposons-nous de nous axer non pas sur les oppositions spectaculaires entre clercs (clercs catholiques et clercs scientifiques au XIXe siècle) mais de mettre en lumière la relation entre clercs et non-clercs.

Dans cette perspective, il apparaît que le changement social (une révolution comme celle de 1789 par exemple), n'entraîne pas l'abolition de la tripartition sociale, mais tout au plus la modification du contenu de chacun des ordres et celle de la hiérarchie des rapports entre ces trois ordres.

L'intérêt d'une société ne coïncide certes pas avec celui de chacun des groupes qui la composent, mais chaque groupe tend à s'identifier avec l'ensemble de la société, à concevoir l'intérêt général proche de ses intérêts de groupe et à organiser la société suivant le critère hiérarchique (économique, politique ou idéologique) dans lequel il occupe une situation dominante.

Evolution des stratifications

Ainsi selon les époques (selon l'ordre qui domine) une stratification principale s'impose à la société. Nous ne ferons ici qu'évoquer les longues luttes entre clercs et politiques – aux Indes rivalités entre brahmanes et Kshattriyas ; en Chine affrontement du Taoïsme et du Confucianisme ; dans l'Europe médiévale querelle du Sacerdoce et de l'Empire, Guelfes et Gibelins ; dans toute l'histoire, les tentatives du pouvoir temporel pour s'émanciper des tutelles spirituelles ne manquent pas.

Il ne s'agit pas de supprimer « l'autre » ordre, mais de le soumettre et l'intégrer aux propres structurations politique ou religieuse.

1789 peut être considéré comme le moment où les stratifications économiques par classes s'imposent aux dépens de la stratification religieuse (idéologique) et politique.

Les signes de ce changement : l'abolition légale des ordres et des privilèges, l'égalité formelle qui ne laisse subsister que les inégalités économiques (23). L'« Or » (la force économique) en effet détermine une stratification qui n'a pas besoin de sanction légale ou coutumière pour s'imposer.

Quand un nouvel ordre domine, il impose comme stratification principale la stratification dans laquelle il domine, mais n'abolit pas les deux autres ordres, il les asservit, intègre leur stratification à la sienne.

L'instauration d'une société fondée sur les classes économiques n'abolit pas les stratifications fondées sur le pouvoir politique ou l'autorité spirituelle. Elle réduit ces structurations à des moyens au service de la structuration dominante.

Lorsque dominait la stratification politique, la stratification économique lui était asservie : la réussite économique du bourgeois enrichi impliquait un changement qualitatif, l'ennoblissement, le passage au service de l'Etat par l'achat des charges (comme au Moyen Age la tonsure pouvait être un mode de promotion sociale).

De la même façon, dans la société marchande on parle de culture bourgeoise, on a dénoncé l'Eglise au service des « nantis » et les analyses marxistes analysent l'Etat comme « le fondé de pouvoir de la bourgeoisie ». Ces expressions peuvent se comprendre si l'on entend par là que la Culture, l'Eglise ou l'Etat se trouvent dominés par la structuration économique, mais elles ne sont

qu'une réduction illégitime si elles nient une certaine marge d'autonomie, c'est-à-dire la capacité d'une stratégie sociale propre aux clercs et aux politiques.

Même si l'on admet la conception marxiste de la « *superstructure* » (idéologie et politique) instrument de la classe sociale dominante (« *les marchands* »), on doit bien reconnaître que c'est un instrument particulier, un instrument parmi d'autres.

Le mode politique d'action, même si l'on admet qu'il est au service des intérêts capitalistes, se distingue du mode d'action socio-économique par deux points, car d'une part il utilise un personnel différent et d'autre part son point d'impact et sa finalité sont particuliers.

Après Auguste COMTE (24), SCHUMPETER avait remarqué (25) que la bourgeoisie n'est pas une classe politique. C'est-à-dire que l'avènement des démocraties bourgeoises n'a pas toujours eu comme corollaire la prise en main directe des leviers politiques par les propriétaires des moyens de production (en d'autres termes, la classe dominante ne coïncide pas exactement avec la couche politique du pays légal).

Contrairement à ce qui était de règle dans l'ancien régime où, dans la plupart des cas, la caste militaire féodale confondait les tâches de domination sociale et de direction politique, la nouvelle classe dominante, toute occupée à ses fins économiques, a dédaigné les fonctions politiques qu'elle abandonnait volontiers aux membres de l'ancienne « classe » féodale (cf. la place de l'aristocratie dans le ministère des affaires étrangères), ou des couches moyennes, ou encore plus récemment à la technocratie issue d'un système de sélection particulier, la « *méritocratie* ».

Adolphe THIERS n'est pas un grand négociant, mais un petit avocat d'humble origine. La médiation d'une couche spécifique, les « *Politiques* », est donc néces-

(23) « Supprimez les hiérarchies sociales du service et de l'honneur et vous laisserez cours à l'odieuse tyrannie de la fortune », écrivait Joseph de Maistre.

(24) cf. Pierre Arnaud — Politique d'Auguste Comte — Op. cit. « Essentiellement tournée vers la négation, elle (la bourgeoisie) est impuissante à remplacer l'aristocratie guerrière comme classe dirigeante » — page 257 —.

(25) Joseph Schumpeter — Capitalisme, socialisme et démocratie —. Paris — Payot 1961 — 462 pages. (traduction Gaël Fain).

saire aux « *marchands* ».

De la même façon, il importe peu aux « *marchands* » que tel ou tel groupe social, défendant telle ou telle conception, domine dans le monde des idées.

Les mêmes intérêts économiques pouvaient se concilier successivement avec un cléricalisme paternaliste (la religion pour aider les pauvres à supporter leur condition) et l'anti-cléricalisme des clercs laïques de la III^{ème} République (dès lors que ceux-ci proclamaient avec Gambetta : « *il n'y a pas de question sociale* »).

La notion de domination

Aujourd'hui, l'idéologie révolutionnaire peut bien dominer dans les universités tant qu'elle ne vient pas troubler les rapports de production et la vie économique. Au besoin, s'il y a là une source de profit à court terme, les grandes maisons d'édition capitalistes faciliteront la propagation de cette idéologie.

Ce n'est donc pas seulement la différence des groupes sociaux qui distingue la domination sociale du pouvoir politique, mais encore des rationalités propres qui peuvent durablement coexister.

Mais dès lors que l'on admet que la domination économique, le pouvoir politique et l'influence idéologique sont des modes particuliers d'action, dont les rationalités propres diffèrent, on est amené à admettre l'autonomie des « *clercs* » et des « *politiques* » entre eux et par rapport aux « *marchands* », car on doit au moins admettre la possibilité de « *dysfonctions* » entre les différents modes d'action.

Par exemple le personnel politique qui exerce le pouvoir est aussi une couche sociale particulière, qui peut se servir de l'instrument politique à des fins parasites

(ses intérêts sociaux propres), aux dépens des intérêts de la classe dominante.

D'autre part la logique propre de la domination économique (le profit capitaliste) est inscrite dans un temps (le court terme) qui diffère du temps politique ; c'est pourquoi on a vu quelquefois des membres de la classe dominante soutenir, pour un profit à court terme, des entreprises visant à long terme à ruiner leur position dominante dans la hiérarchie sociale.

De cette « *distance* » entre le pouvoir politique et la domination sociale (autre temps de référence, autre personne, autre point d'impact) naît un certain flottement qui donne aux « *politiques* » une marge de manœuvre vis-à-vis du jeu des « *marchands* ».

La notion d'autonomie

On constate ainsi que dans de nombreux cas telle ou telle forme d'institution politique jouit d'une certaine autonomie vis-à-vis des classes et des rapports de production (26).

L'autonomie n'étant pas définie ici comme l'absence de relations — ce qui serait absurde — mais comme la capacité de « *jouer* » avec le domaine économique, de ne pas être déterminé par lui.

De la même façon, les « *marchands* » ne peuvent pas plus se passer totalement des « *clercs* » que des « *politiques* ». Il faut qu'une fraction des « *clercs* » les « *expriment* », leur apportent un minimum de légitimation (27).

Pourtant, à aucun moment, les « *clercs* » ne se réduisent au rôle d'amuseurs et de justificateurs des « *marchands* ».

A ce propos, la notion de culture bourgeoise nous paraît très ambiguë.

(26) Il semble ainsi qu'on puisse même parler d'indépendance de l'État vis-à-vis des couches sociales dominantes dans certains cas où cette institution, en s'appuyant tantôt sur une couche sociale, tantôt sur une autre ne demeure jamais prisonnière de l'une ou de l'autre et acquiert une certaine liberté d'action, une certaine marge de manœuvre qui est la mesure de son « *indépendance* ». Si l'on repousse cette hypothèse, on se condamne à ne plus rendre compte de l'action de l'État capétien en France qui, à l'origine simple domination de la féodalité dominante (élection de Louis Capet), a peu à peu conquis son autonomie par une longue lutte contre les grands féodaux, lutte qui s'achève par la domestication finale de Versailles.

Sans doute les clercs, producteurs de la culture, doivent-ils tenir compte de la classe économique dominante (*«les marchands»*) comme consommateurs privilégiés de leur production.

Mais il faut surtout constater combien le monde de la culture réagit toujours plus ou moins contre les *«marchands»*.

On pourrait accumuler les exemples : de Balzac (la Comédie Humaine comme critique monumentale de la société industrielle naissante) à Max Frisch, la critique de la société bourgeoise est constante (28).

Même le théâtre de boulevard, le vaudeville qu'on présente souvent comme typique de la culture bourgeoise, est

moins l'apologie d'un *«marchand»* que la critique de ses mœurs.

La culture *«humaniste»* (celle des *«humanités»*) a aussi été qualifiée de bourgeoise ; dans ce cas, il est clair que la bourgeoisie ne fait qu'hériter de la culture cléricale et aristocratique dont elle continue à perpétuer, plus ou moins bien, les valeurs (c'est-à-dire à subir encore le prestige).

La bourgeoisie (au sens de la classe économique dominante) n'est pas une couche productrice de culture, pas plus qu'elle n'est une couche politique ; c'est pourquoi l'existence d'une *«culture bourgeoise»* est problématique (29).

4ème partie

Esquisse d'une histoire Occidentale de la tripartition sociale.

Affirmer la permanence de l'irréductibilité de la structure par *«ordres»* n'est pas se désintéresser des variations de cette structure.

Il resterait à montrer comment les structurations dominantes se succèdent et comment ces successions modifient le contenu formel, le système de valeurs et la stratégie sociale de chacun des ordres.

Nous n'avons pas l'intention d'entreprendre ici ce travail qui exigerait la collaboration de l'historien ; mais il nous a semblé utile de dégager les grandes lignes de ces variations pour mieux définir

la position des clercs dans la dimension historique (30).

Nous aurions été tenté ici de dresser en théorème de l'Histoire, la succession nécessaire des *«Travailleurs»* aux *«Marchands»*, des *«Marchands»* aux *«Politiques»* et des *«Politiques»* aux *«Clercs»*, si nous n'étions pas méfiant envers les vastes fresques construites par les Philosophies de l'Histoire ; non pas que ces théories ne s'adaptent pas à l'écoulement des faits, mais au contraire parce que ces faits historiques s'interprètent trop bien dans les systèmes les plus divers et même

(27) Nous ne voulons pas ici décrire la longue lignée des écrivains qui tentèrent, de Saint-Simon (l'idéologie des «producteurs») à Louis Pauwels («lettre ouverte aux gens heureux et qui ont bien raison de l'être»), d'édifier l'idéologie marchande.

(28) Sans doute, le sentiment anti-bourgeois est-il plus une nostalgie d'un monde où les valeurs non-économiques ne dominent pas (cf par exemple Beaudelaire et Delacroix) qu'un sentiment prolétarien disputant aux propriétaires les moyens de production ; c'est pourquoi les analystes marxistes ne veulent pas reconnaître la nature de ce sentiment.

(29) S'il fallait absolument définir une culture bourgeoise, il faudrait probablement la rechercher dans une lignée qui va des fabliaux du Roman de Renart aux pièces de Beaumarchais, avant la domination de la structuration économique.

(30) On pourra se reporter à Roland Mousnier : «Les hiérarchies sociales de 1450 à nos jours» Paris P.U.F. — 1969 (Collection S.U.P. l'Historien).

les plus contradictoires.

L'enchaînement des événements historiques est d'une plasticité telle qu'il rend suspecte toute tentative de l'organiser dans une synthèse trop vaste.

Aussi nous contenterons-nous de constater le déroulement de grandes étapes sociales dans la société occidentale (31), sans préjuger du caractère nécessaire de ce déroulement.

Sans tomber dans l'utopie médiévale, il faut reconnaître qu'au moins dans les principes, les Clercs occupèrent avant le XIV^e siècle une position dominante.

«La dépendance du pouvoir temporel – écrit (32) René Guenon – à l'égard de l'autorité spirituelle a son signe visible dans le sacre des rois : ceux-ci ne sont réellement «légitimés» que lorsqu'ils ont reçu du sacerdoce l'investiture et la consécration impliquant la transmission d'une «influence spirituelle» nécessaire à l'exercice régulier de leur fonction. Cette influence se manifestait parfois au dehors par des effets nettement sensibles, et nous en citerons comme exemple le pouvoir de guérison des rois de France, qui était en effet attaché directement au Sacre (33) ; elle n'était pas transmise au roi par son prédécesseur, mais il la recevait seulement par le fait du sacre. Cela montre bien que cette influence n'appartient pas en propre au roi, mais qu'elle lui est conférée par une sorte de délégation de l'autorité spirituelle, délégation en laquelle (...) consiste proprement le «droit divin» ; le roi n'en est donc pas le dépositaire et, par suite, il peut la perdre dans certains cas ; c'est pourquoi, dans la «Chrétienté» au moyen-âge, le Pape pouvait délier les sujets de leur serment de fidélité envers leur souverain».

Le terme même de «chrétienté» montre combien la structuration idéologique domine l'ensemble de la so-

ciété, et les grands conflits (les croisades) sont conduits au nom de la Foi.

Selon Innocent III, le pouvoir temporel n'est que le reflet du pouvoir spirituel comme l'éclat de la lune n'est que le reflet de celui du soleil ; même si cette théorie ne s'est jamais totalement imposée, elle témoigne d'une société proche de la théocratie.

Lutte des pouvoirs

Mais les politiques supportent mal cet état de dépendance envers l'autorité spirituelle. Après les échecs de l'Empire dans la querelle de l'Investiture, le pouvoir temporel à partir du XIV^e siècle va peu à peu conquérir son indépendance.

S'il fallait établir une date symbolique, l'équivalent pour les «Politiques» de ce qu'a été 1789 pour les «Marchands», nous choisirons la gifle donnée par Nogaret à Boniface VIII à Anagni en 1303.

Avec Philippe le Bel, le pouvoir politique travaille à reconquérir le pouvoir économique (affaire des Templiers).

Mais bientôt le pouvoir temporel va contester la suprématie des Clercs dans leur domaine spirituel même : la Réforme, le schisme anglican, le gallicanisme même (et aussi le concordat napoléonien) seront les formes que trouveront les Princes et les Souverains pour s'affranchir de la Tutelle de Rome (34).

«Cujus regio, ejus religio» est le principe de ces religions d'État, religions au service des Politiques.

Mais la domination des Politiques (la Noblesse) sans appui sur une autorité spirituelle est fragile (35).

D'autre part, à la gifle d'Anagni succède logiquement la révolte d'Étienne Marcel, les jacqueries prendront la relève

(31) Déroulement qui a déjà été observé bien souvent, notamment par Saint-Simon, par Comte, qui mettaient en évidence la succession des sociétés théologiques, militaires et industrielles.

(32) René Guenon – *Autorité spirituelle et pouvoir temporel* – Paris ed. Vega – 1964 – 118 pages – pages 64-65.

(33) Cf. Marc Bloch *«Les rois thaumaturges»* – Strasbourg – Librairie Istra – 1924 – 524 pages.

(34) A la Renaissance, les «villes idéales» n'ont plus pour centre la Cathédrale mais le Palais du Prince.

(35) Un des signes de cette fragilité doit être découvert dans l'usage interne quand les politiques s'affranchissent du lien traditionnel avec Rome. Le pouvoir politique (c'est probablement moins le cas de la domination des Clercs) a besoin de fonder sa «légitimité».

de la révolte luthérienne des Princes contre l'autorité spirituelle.

L'État qui s'est dégagé du lien spirituel va chercher à se libérer de ses bases féodales en trouvant un nouvel appui sur la bourgeoisie (Louis XIV, «*un règne de vile bourgeoisie*» disait Saint-Simon).

La domination des «*Marchands*» s'annonce ; Cromwell et la révolution des «*têtes rondes*» en est une première manifestation.

Les principes de 1789 abolissent légalement toutes les distinctions sociales ne laissant que les différences économiques (les classes sociales) dans lesquelles dominent les «*Marchands*».

La notion de pouvoir

L'abaissement des Politiques est aussi net dans les théories sociales. Saint-Simon (le comte) se fera le théoricien de l'asservissement des «*Politiques*» lorsqu'il propose de «*remplacer le Gouvernement des hommes par l'administration des choses*».

On connaît la parabole de Saint-Simon prophète de la technocratie, dans laquelle il montrait que la France perdrait moins à la disparition, en une nuit, de la famille royale, la noblesse et de tout l'encadrement politique qu'à celle de ses savants, ingénieurs et chefs d'entreprise.

Cette position est symptomatique du courant de pensée dominant depuis le XVIII^e qui tend à gréver la notion de «*pouvoir*» d'un jugement moral qui conduit à ne la considérer que comme un accident, le produit d'une organisation sociale pathologique.

Le pouvoir politique est considéré comme une aliénation intolérable que les anarchistes ont voulu supprimer immédiatement, les socialistes au terme du processus révolutionnaire, et les libéraux ne se résolvent à l'admettre qu'à la condition de le réduire à sa plus faible expres-

sion, et encore en le divisant.

Dans la pratique, sous le poids de cette idéologie dominante, la plupart des politiques, honteux, cherchent à camoufler le gouvernement des hommes sous l'administration des choses.

Depuis qu'elle est coupée de ses fondements théologiques («*tout pouvoir vient de Dieu*»), la notion de pouvoir a perdu sa légitimité et seuls quelques rares penseurs (Comte, Maurras, la doctrine sociale de l'Église) ont cherché à analyser le phénomène politique sans préjuger de sa valeur négative (36).

Marx et la symbolique sociale

C'est dans ce contexte de moralisation implicite que s'inscrit la théorie politique marxiste.

Le marxisme analyse le pouvoir politique comme l'expression et l'instrument de la guerre sociale.

L'État, sombre réalité de la préhistoire humaine, devra nécessairement dépérir au terme de la lutte des classes.

Ces jugements de valeur implicites entraînent, dans une conception étroite du marxisme, à perdre de vue la spécificité du domaine politique qui ne serait, à la limite, qu'un simple reflet de ce qui se passe dans le domaine social.

L'État, par exemple, n'est que l'émancipation des classes sociales dominantes, réalité seconde sans existence propre et sans autonomie.

Mais tout changement social qui voit une nouvelle structuration dominer s'accompagne de modifications à l'intérieur des deux autres structurations.

Ainsi la domination de l'ordre des Politiques s'est-elle accompagnée d'une scission chez les clercs, une partie d'entre eux (les légistes, le clergé anglican, les

(36) On conçoit dès lors les raisons de la minimisation théorique du phénomène politique et la tendance à refuser sa spécificité, chez ceux qui n'ont pas décrypté les fondements moralisants de leur pensée et fait émerger les présupposés idéologiques susceptibles de censurer l'analyse.

Faire d'un phénomène l'objet d'un jugement moral — et surtout d'un jugement implicite — c'est souvent une manière de l'esquiver comme objet d'étude, et l'on comprend que la plupart des théories tendent à résorber la politique dans l'économique ou le social.

prélats gallicans etc...) rejoignant le camp du pouvoir temporel.

De même la prise du pouvoir par les «*Marchands*» s'est préparée et accompagnée par l'action idéologique des «*Philosophes*»

La Noblesse ne conservera un certain rôle social qu'en se mettant carrément au service de la bourgeoisie (dans les ministères, les affaires étrangères, les conseils d'administration) ou même en s'y intégrant (les nobles anglais transgressant le tabou du travail manuel, deviennent chefs d'entreprise).

Aujourd'hui la suppression de symboles comme la soutane ou la toge des professeurs, magnifiée au nom de l'idéologie démocratique, n'est en fait que la disparition de tous les signes de valeurs extérieures à la société marchande dans laquelle l'individu ne «*vaut*» qu'en tant que producteur (37) (et de plus en plus comme consommateur).

Il semble que les phénomènes sociaux soient toujours tridimensionnels : aussi les «*Politiques*» ont-ils besoin de l'alliance d'une fraction des clercs et des marchands pour dominer, comme les marchands se servent d'une partie des clercs et des Politiques pour encadrer à leur profit la société et comme le clergé le plus théocratique a dû s'appuyer sur la médiation de «*Politiques*» (le «*bras séculier*») et de «*Marchands*».

Dans le cadre, et si l'on se place du point de vue de l'instance idéologique, on pourrait interpréter l'histoire religieuse, intellectuelle et culturelle de la société occidentale comme l'histoire de son clergé.

La lutte

des " Clercs "

Dans cette perspective on constatera qu'une fraction des clercs s'est séparée de l'appareil de l'Eglise et est entrée en lutte d'influence avec le clergé romain.

Nous voudrions décrire, au début, dans un moyen âge peut-être un peu mythique, la culture intégrée d'une société à finalité religieuse explicite dans laquelle les clercs organisés dans l'Eglise romaine concentrent les fonctions intellectuelles, religieuses, éducatives, artistiques, judiciaires et même quelquefois administratives, économiques et militaires (moines, chevaliers).

L'époque des grandes Abbayes nous paraît caractéristique de cette unité clérical.

Le XV^e siècle, la Renaissance voient la dissociation du clergé. Progressivement des clercs s'organisent en profession libérale, en dehors de l'appareil ecclésial : légistes, médecins, enseignants non prêtres se multiplient.

Parallèlement la culture se dissocie de la religion. Comme l'a montré André Malraux, les références à la Nature remplacent les références de l'Au-delà.

Période de «*désintégration*» culturelle qui voit la Science, l'Art, la Politique (Machiavel), l'Enseignement devenir pour eux-mêmes leur propre fin.

L'Art pour l'Art, la Science pour la Science... le Panthéon chasse le Dieu unique et transcendant.

Une série de crises va opposer les clercs «*émancipés*» aux clercs romains : querelle de l'humanisme et du libre examen au XVI^e siècle, querelle des philosophes au XVIII^e siècle («*Ecraisons l'infâme*»), querelle de la laïcité au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, autant de luttes entre clercs des deux obédiences.

Les clercs romains, après avoir disputé le contrôle idéologique de la cité tentent au début du XX^e siècle d'organiser une contre-société en doublant systématiquement les institutions qu'ils ont dû abandonner : c'est la structure «*Pepone/Don Camillo*», l'organisation de l'appareil idéologique de la paroisse face à celui de la Commune.

A partir de la deuxième moitié du XX^e siècle (Vatican II), il semble que les clercs

(37) La seule justification que les prêtres contemporains trouvent à la religion, c'est qu'elle permet aux croyants d'être plus dynamiques dans la construction d'un monde meilleur (action sur les choses : monde économique).

De même la justification du chercheur (même dans la recherche fondamentale) c'est de développer la croissance économique, ou celle du professeur, de «produire» en quantité suffisante une main-d'œuvre adaptée.

romains abandonnent leur position pour se réintégrer dans la culture *«humaniste»* des clercs émancipés.

Les signes de la spécificité du sacré disparaissent et il semble que les prêtres aspirent plus à jouer les animateurs (38) culturels, politiques ou syndicaux (39) qu'à maintenir des institutions ecclésiales.

On pardonnera de nous être lancé trop hardiment dans la fresque historique

avec de faibles bases ; nous savons que ces quelques réflexions hâtives ne peuvent remplacer une solide étude historique, mais elles nous ont semblé nécessaires pour mieux faire comprendre ce que nous entendions par le concept de clerc.

D'autre part, nous devrions évoquer dans son relief historique la réunification du clergé qui semble s'opérer aujourd'hui et qui est peut-être la condition d'un renouveau du *«cléricalisme»*.

5ème partie

Vers un renouveau de la puissance des clercs

Cependant aujourd'hui on peut supposer qu'un nouveau facteur risque de modifier la hiérarchie des structurations ; le poids social des clercs s'accroît dans la société contemporaine à cause de trois phénomènes :

- le grossissement de la population scolarisée,
- le développement de la société des loisirs,
- la progression de la formation permanente.

a) le grossissement de la population scolarisée est un phénomène massif des sociétés industrielles. Il est dû d'une part à la technicité des processus de production exigeant un personnel qualifié. D'autre part l'allongement de la durée de la vie s'accompagne probablement de tendances *«protectionnistes»* chez les couches d'âge adulte qui se manifestent par des dispositions reculant l'entrée des jeunes dans l'arène de la vie active.

On assiste donc à un double phénomène d'allongement de la durée de la scolarité et d'ouverture des niveaux les

plus élevés de l'enseignement au plus grand nombre (c'est ce qu'on a appelé la *«démocratisation»* de l'enseignement).

Une part de plus en plus grande de la population est donc encadrée et modelée par les clercs pour des périodes de plus en plus longues. L'allongement des études est d'autant plus important qu'elles laissent aux clercs l'exclusivité de l'encadrement de jeunes gens que l'âge et la distance ont coupé du milieu familial.

Les Campus et les grandes classes apparaissent ainsi comme des réservoirs d'une masse de manœuvre — pas toujours docile certes — mais facilement mobilisable face à la société marchande.

b) le développement de la société des loisirs est une seconde chance pour les clercs.

D'abord parce qu'il semble que les valeurs liées au travail (l'homme vaut par ce qu'il produit) perdent de leurs forces, laissant aux valeurs cléricales la possibilité de s'imposer en concurrence avec les valeurs de la société de consommation (l'homme vaut par ce qu'il consomme).

(38) A ce propos, mais sans base statistique rigoureuse, les quelques sondages que nous avons pu faire semblent indiquer que la proportion de prêtres, anciens prêtres et anciens séminaristes dans les professions d'animateurs est significative.

(39) Les prêtres-ouvriers comme *«prêtres-animateurs»* du milieu ouvrier.

D'autre part, parmi les temps de loisirs, la culture peut prendre une part importante (40). Or les clercs peuvent devenir les principaux producteurs de culture pour ce vaste marché, soit en opposition, soit en association avec les managers dominant les «media» de la culture de masse.

On constate enfin que les clercs interviennent de plus en plus dans ces temps de loisirs ; les nouvelles professions liées à l'animation donnent aux clercs de nouveaux champs d'encadrement : associations de vacances, maisons de jeunes, unions de quartiers, clubs du troisième âge, ciné-clubs, etc.

c) Les clercs n'interviennent pas seulement dans le temps de non-travail (loisirs, éducation) mais tendent à s'insérer dans les temps même de travail.

Nous ne faisons pas seulement allusion aux modèles culturels et mêmes professionnels acquis à l'école et à l'université : les membres de la plupart des professions restent modelés par leur passage dans l'univers des clercs.

Mais étant donnée la rapidité des changements qui affectent les techniques professionnelles, la formation professionnelle doit perpétuellement être «recyclée».

Aussi la part de la formation permanente dans l'économie devient-elle de plus en plus importante ; par ce biais, les clercs tendent à s'insérer directement dans le processus de production.

Un autre point peut donner aux clercs la chance de modifier en leur faveur le rapport des forces sociales : il s'agit de la massification de la société contemporaine.

L'industrialisation et l'urbanisation ont entraîné le déracinement et le brassage des masses ; les sous-cultures traditionnelles de chaque couche sociale disparaissent ou sont réduites à un folklore sans relation avec la vie quotidienne.

La fin des coutumes villageoises, des

rites de compagnonnage, des chants du métier ou de la province... laisse le champ libre à la «Culture», c'est-à-dire à la sous-culture des clercs.

Le déracinement même des autres couches sociales crée un vide culturel que la culture de masse vient mal combler ; il y a là pour les clercs un vaste marché potentiel qui peut encore renforcer leur position.

Enfin, le développement des moyens de communication de masse est un élément que nous devons considérer pour apprécier les chances d'un renforcement des rapports de forces favorable aux clercs.

La découverte de moyens nouveaux de communication n'a pas jusqu'ici été défavorable à la puissance des clercs.

Les prêtres ont su devenir les hommes du «Livre» lorsque l'écrit a remplacé la tradition orale ; quand ils ont perdu l'exclusivité de la lecture et l'écriture, ils deviennent pédagogues et contrôlent ainsi toujours les mécanismes de communication.

La presse de ses débuts leur a ouvert de nouvelles voies et il n'y a aucune raison qu'ils ne relèvent pas à leur profit le défi des «mass-media».

Sans doute les clercs doivent-ils aujourd'hui partager les moyens de communication de masse avec les politiques et les marchands, mais ces derniers peuvent difficilement se passer totalement d'eux.

Il nous a semblé important de rappeler ces quelques éléments qui fondent la puissance actuelle ou virtuelle des clercs dans la société contemporaine, éléments qui permettent d'éclairer l'opposition grandissante entre le monde des clercs et celui des marchands.

Sans vouloir ajouter une nouvelle exégèse aux événements de mai 1968, il est facile de constater dans ceux-ci l'affrontement de deux pays.

Sauf exceptions, toute l'«intelli-

(40) Joffre Dumazedier distingue trois fonctions de loisirs (pages 27-28) :

- le délassement qui délivre de la fatigue
- le divertissement
- le développement de la personnalité.

Cette troisième fonction offre aux «intellectuels-animateurs» de vastes perspectives.

gentzia française chantait les vertus du mouvement de mai, tandis que massivement, par son vote, les autres couches sociales manifestaient leur crainte.

Il nous apparaît que ce n'est pas seulement la société française, mais toute la société industrielle qui est affectée par cette lutte entre marchands et clercs.

Dans ses analyses sur la nouvelle Société industrielle, l'économiste américain Galbraith appelle les scientifiques et les intellectuels à s'organiser contre les «managers» de la «technostructure» («les marchands»).

Cette opposition fondamentale entre le monde de la production et celui de l'«intelligence» trouve, à notre sens, sa source dans la volonté de groupe des clercs de reprendre la domination de la société, d'imposer une problématique autre que celle de l'économie, celle de la stratification idéologique permettant aux intellectuels de trouver un statut plus élevé.



Le problème Constitutionnel

par Philippe D'Aymeries

Rédigé avant que ne soient connus les résultats des élections législatives, cet article n'en est pas caduc pour autant. La reconduction de la majorité sortante ne fait pas disparaître le problème constitutionnel français, mais en reporte simplement la crise à plus tard : ne risque-t-elle pas d'éclater en 1976 si la « majorité présidentielle » ne correspond pas à la majorité parlementaire, ou après les législatives de 1977 pour la raison inverse ?

Qui doute encore que les élections législatives de 1973 ont présenté une importance exceptionnelle pour notre pays ? Une fois achevées, que nous réservent-elles ? Au lendemain des élections, la République retournera-t-elle vers cette instabilité qui faisait dire à M.P. Pflimlin, le 13 mai 1958, de la tribune de l'Assemblée Nationale : *« La vacance du pouvoir, une fois de plus, paralyse l'État, alors que notre armée se bat, alors que la crise aiguë des devises fait peser sur notre économie une menace d'asphyxie, alors que dans le monde les forces hostiles se coalisent contre nous sans que nous soyons assurés du soutien de nos amis. Trois fois en moins d'un an l'effort de la Nation a été contrarié par trois crises ministérielles. Sur douze mois la République est restée trois mois sans direction, sans politique, en un temps où le rythme*

de l'histoire s'accélère, dans un monde qui a cessé d'attendre nos décisions pour se déterminer. La dégradation de nos institutions dégrade la République dans son existence. Il devient clair que nos libertés ne seront sauvegardées que si l'autorité, la force et le prestige redeviennent, avec la durée, les attributs du pouvoir. » Quelque temps après, la Constitution de 1958 voyait le jour. En la promulguant, il était évident que le Général de Gaulle avait eu la plus ferme volonté d'en finir avec les maux et les faiblesses de la Constitution de 1946.

Quinze ans plus tard, et avec quelle acuité, le problème reste entier. Éternel nœud gordien, jamais tranché, à peine entaillé, qui bloque la vie politique et affaiblit le pays. Il n'est donc pas étonnant que la majorité ait tant mis

l'accent, durant toute la campagne électorale, sur l'avenir des institutions. Ce qui l'est plus c'est l'attitude de l'Union de la Gauche, fort respectueuse dans ses déclarations de ces mêmes institutions. Il est vrai que quinze ans d'opposition lui ont permis de tirer au moins deux enseignements : les Français tiennent à la stabilité de l'exécutif, à leur qualité d'électeurs présidentiels, deux conquêtes qui les éloignent fortement de la IV^e République. A tel point qu'ils ne paraissent nullement opposés aux larges pouvoirs dont est doté le chef de l'État, et dont il use.

Ce dernier, lors de sa conférence de presse du 21 septembre dernier, évoquait les lendemains de l'élection, rappelant que son rôle constitutionnel l'amènerait à former un gouvernement, sans préciser s'il serait l'image de la majorité nouvelle. Il passait donc sous silence la possibilité d'une confrontation Assemblée-Gouvernement, affirmant « *le Président de la République tient compte de la composition de l'Assemblée, mais il n'en est pas l'esclave* ». En définitive, dans l'éventualité d'une victoire de la Gauche, il se réservait le droit de désigner un gouvernement de minorité. Plongeant du même coup le pays dans une crise grave.

Il faut se reporter à l'histoire constitutionnelle de notre pays pour mesurer combien cette réflexion, nullement spéculative, peut amener à repenser globalement le problème constitutionnel. Sans pour autant remonter aux origines idéologiques de ce que l'on pourrait nommer le « *constitutionnalisme français* » il est bon de replacer celui-ci dans le contexte du XVIII^e siècle, alors qu'une attirance irrésistible lui fit préférer les institutions anglaises à celles dont l'histoire et la monarchie capétienne avaient doté la France.

De la constitution anglaise, produit de l'histoire, nombre de penseurs français retenaient alors la séparation du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif. Le caractère particulier de la monarchie anglaise, le fait que la nation anglaise se constituait en quelque sorte en dehors d'elle, fut pour beaucoup dans ce dualisme poli-

tique. A l'origine le Parlement ne se distinguait en rien des États Généraux français. Mais parce qu'il en vint à exprimer une réalité nationale prenant conscience d'elle-même en dehors de la royauté, il devait nécessairement s'ériger en pouvoir distinct de cette royauté et parfois en opposition avec elle. Rien donc de comparable, à cet égard, aux États-Généraux de France dont la fonction restera toujours de donner avis et conseils au roi sans participer à l'exercice de la souveraineté nationale.

C'est cet aspect concret — constamment illustré et infléchi par l'histoire — que les doctrinaires du XVIII^e siècle vont perdre de vue. De l'observation des faits ils vont passer au rationalisme abstracteur, créant des entités parfaitement déterminées dans leurs rapports. Montesquieu lui-même ne retiendra que l'aspect extérieur de la constitution anglaise, tandis que son « *Exprit des Lois* », se voulant une étude prospective, en viendra à figer des institutions en pleine évolution. De la *séparation des pouvoirs*, découlerait, selon lui, cet équilibre qu'il juge indispensable à la sauvegarde de la liberté. Cependant un tel équilibre n'est que l'aboutissement momentané — et terriblement passager — de multiples déséquilibres, générateurs de troubles. Pourtant cette idée prit force de mythe au point d'être invoquée par toutes les constitutions édifiées depuis 1789. Tandis que Rousseau forgeait le concept de *volonté générale*, entendant que chaque homme sache faire abstraction de ses goûts, de ses intérêts, de ses désirs personnels pour ne considérer que l'intérêt commun, c'est-à-dire qu'il se dédouble en une personne privée et un citoyen pour que celui-ci exerce son pouvoir souverain de faire la loi. Reconnaissons à Rousseau d'avoir fort bien vu la difficulté — à vrai dire l'impossibilité — de cette expression unanime. Il pensait toutefois la pallier en recommandant une dépendance de la puissance exécutive au pouvoir législatif, pour permettre le plein exercice de la souveraineté issue de la volonté générale.

Si l'on y réfléchit, il apparaît que toutes nos constitutions empruntent à ces deux principes. Souveraineté nationale, séparation des pouvoirs. Mais l'aspect systématique qui leur fut donné n'est pas pour rien dans la fragilité extrême des multiples constructions constitutionnelles.

Dès les premiers temps de la Révolution de 1789, la notion de souveraineté nationale se substituait à celle de souveraineté royale. Ce n'est pas au 14 juillet 1789 qu'il faudrait faire remonter le début de cette révolution, mais bien au 17 juin lorsque les députés du Tiers, auxquels s'étaient joints quelques membres du Clergé et de la Noblesse, se proclamèrent Assemblée Nationale. Le même jour la représentation nationale était déclarée «une et indivisible». C'est-à-dire que le peuple français devait se fondre en un seul corps indivisible, que toutes les associations d'intérêts particuliers étaient déclarées «ennemies du véritable esprit national», selon l'expression du député Thouret, et devaient être éliminées c'est-à-dire, enfin, que la France devait se donner une constitution ne tenant aucun compte de ce que Sieyès appelait avec dédain «les prétendues vérités historiques». Peut-on voir dans cette volonté la cause principale d'une instabilité constitutionnelle qui semble intrinsèquement liée, depuis lors, à la vie du pays ? Il est difficile de répondre sans avoir auparavant essayé d'analyser les quelques treize ou quatorze constitutions qui suivirent celle de 1791.

Comment les distinguer, sinon en tentant de les classer en trois groupes plus ou moins arbitraires mais indispensables pour l'analyse ? Ainsi pourrait-on rattacher à la Constitution de 1791 celle de l'An III et celle de 1848. Toutes trois entendaient réaliser une séparation plus ou moins complète des pouvoirs. Par contre la volonté d'établir une collaboration entre les pouvoirs, volonté aboutissant très vite à une prépondérance du législatif, était — explicitement ou non — celle de la Charte de 1814 et de la Charte de 1830, celle de la Constitution de 1875 et de la Constitution de 1946. C'est en

réaction contre la faiblesse de ces deux types de Constitutions que celles de l'An VIII, de 1852, de 1958 visèrent à donner le maximum de force et d'autorité à l'exécutif.

En instituant le monocranisme — tempéré par le compromis du veto royal suspensif — la Constitution de 1791 établissait, en apparence, un régime de rigoureuse séparation des pouvoirs. Dans les faits ce fut le pouvoir exécutif qui devint subalterne. Et du conflit des deux pouvoirs découla la chute de la Monarchie, le 10 août 1792. La constitution de l'An III accepta le même principe de stricte séparation des pouvoirs tout en divisant le législatif en deux chambres : le Conseil des Anciens et le Conseil des Cinq Cents, toutes deux mises dans l'incapacité de renverser le Directoire, tandis que ce dernier n'avait ni l'initiative des lois, ni le droit de veto, ni le droit de dissolution. Il arriva ce qu'on aurait pu prévoir. Le jour où l'accord devint impossible entre les deux pouvoirs — après les élections de 1796 — l'impasse fut totale. Il restait l'appel au soldat. Ce fut fait le 18 brumaire. L'expérience aurait pu servir. Pourtant la Constitution de 1848 possédait le même vice de forme que celle de l'An III. Simple différence, le Chef de l'Etat avait, au même titre que l'Assemblée, l'initiative des lois. Trois ans plus tard, un certain 2 décembre, l'épreuve de force inévitable faisait pencher la balance en faveur de Louis Bonaparte.

A la différence de ces régimes basés sur un équilibre des pouvoirs — peu stable et assez artificiel — le Parlementarisme se déduit d'une attitude plus pragmatique. Il constate une rupture d'équilibre au profit du législatif. Ce fut le cas pour la Charte de 1814. Bien qu'elle fut «octroyée» et laissait l'initiative des lois au Roi, leur vote dépendait de la Chambre des Députés et de celle des Pairs. La première, au moins, devint rapidement une force d'opposition, imposant les changements de ministères ; celui de Polignac déboucha sur la Révolution de 1830, résultante directe de la divergence entre le droit — qui n'exigeait pas une majorité pour

gouverner — et le fait qui l'imposait. La Charte de 1830 inscrit donc la responsabilité ministérielle dans le droit. Mais l'équilibre des pouvoirs était rompu, le parlementarisme poursuivait son évolution. Rétabli par Napoléon III lui-même en 1869, il est reconnu explicitement par la Constitution de 1875. Et le Président de la République devient irresponsable et irrévocable durant tout son mandat. Bien sûr il garde le droit de dissolution; l'expérience Mac-Mahon le fit tomber en désuétude et consacrait le régime d'assemblée que la Constitution de 1946 fera passer dans le droit. Elle reconnaît la suprématie de l'Assemblée populaire et soumet le Président du Conseil à son investiture. On connaît les conséquences de ce système qui confine à l'impuissance totale du Gouvernement en cas de crise.

La faiblesse du Gouvernement est donc la principale caractéristique des institutions mises sur pied par les Constitutions prônant soit la séparation du pouvoir, soit le parlementarisme. Pour remédier à ces deux inconvénients, le mouvement naturel est donc de renforcer l'exécutif. Tel fut l'esprit de la Constitution de l'An VIII. Le Premier Consul se réserva l'initiative des lois et sut organiser la faiblesse structurelle du législatif confiant à un Conseil d'État la préparation des lois, leur discussion à un Tribunal et leur vote au Corps Législatif. Chaque fonction étant strictement séparée, la suppression du Tribunal en 1807 réduisit le Corps Législatif à une Assemblée de muets. La Constitution de 1852 fut faite dans le même — copie simplifiée de celle de l'An VIII. L'inconvénient du système est qu'il donnait tout le pouvoir à une bureaucratie qui perdait le contact avec le pays. Obligé de lâcher un peu la bride, Napoléon en revint finalement au parlementarisme en 1869. Une telle fin menace-t-elle la Constitution de 1958 ?

Car depuis quinze ans nous vivons une troisième expérience d'un régime fondé sur la prépondérance de l'exécutif. Pour la première fois aussi, une distinction a été imaginée entre le domaine législatif et

le domaine réglementaire, faisant la part belle à ce dernier. Par l'article 47 le gouvernement se réserve le droit de mettre le budget en vigueur par ordonnance. Par les articles 48 et 49, le gouvernement peut orienter l'activité du Parlement et surtout rend la mise en jeu de la responsabilité ministérielle beaucoup plus difficile. Tout cela permet d'éviter que des circonstances mineures ne viennent entraver l'action gouvernementale. Mais ce dispositif complexe peut être emporté comme fétu de paille si un conflit sérieux éclatait entre la majorité de l'Assemblée et le Gouvernement. Une motion de censure peut venir à bout de ce dernier. Ayant posé comme principe fondamental la responsabilité du gouvernement devant le Parlement, la V^e République en subira, un jour ou l'autre, toutes les conséquences.

Sans doute fait-on valoir que le droit de dissolution vient contrebalancer ce principe. Le précédent de Mac-Mahon rend très aléatoire le succès de cette manœuvre. Arme à double tranchant le droit de dissolution peut toujours se retourner contre l'exécutif. Faute d'y recourir le Président serait obligé d'obéir aux injonctions de l'Assemblée Nationale, mais son usage est un pari sur l'avenir. Que se passerait-il donc si la même majorité était reconduite ? Ainsi d'un léger déplacement de voix dépend toujours non seulement l'avenir des institutions mais aussi celui du pays qu'elles entendent régir. A moins de circonstances exceptionnelles — et la présence du Général de Gaulle à la tête de l'État jusqu'en 1969 en était une — aucune Constitution n'a pu engendrer de régime stable, qui n'oscille pas sans cesse entre l'instabilité, la faiblesse, l'immobilisme du gouvernement et la prépondérance de l'exécutif, du règlement, du pouvoir des fonctionnaires.

C'est ce qui ressort du résumé très schématique de nos différentes Constitutions. Leur caractère artificiel est alors flagrant. De plus on peut remarquer qu'il n'existe pas de véritable évolution consti-

tutionnelle mais plutôt une suite d'incohérentes expériences ne tenant aucun compte de celles faites précédemment. Autre trait du côté factice de nos formules constitutionnelles : elles n'ont jamais pu nous donner des institutions qui aient pénétré dans la vie du pays réel, qui aient pu acquérir un caractère organique.

Ne faudrait-il pas enfin reconnaître cette immense faillite ? En chercher la cause profonde dans le caractère abstrait des principes qui prétendent servir de fondement à notre organisation politique : souveraineté du peuple et séparation des pouvoirs. En voulant forger une indivisibilité brisant les diversités, annulant les représentations partielles, dissolvant les intérêts particuliers, les Constituants ouvraient la voie à l'uniformité administrative, à l'emprise bureaucratique comme à l'expression purement idéologique des aspirations les plus concrètes. En définitive ils œuvraient indirectement à la disparition de la communauté nationale. Voulant tempérer cette souveraineté du peuple par la séparation des pouvoirs, les libéraux ont préparé l'impuissance de chacun de ces pouvoirs, selon que la balance penchait naturellement vers le législatif ou vers l'exécutif.

Notre histoire constitutionnelle nous enseigne donc que les élections peuvent accoucher d'institutions toutes autres que celles du point de départ. Cela sera-t-il toujours supportable ?



un intellectuel post-marxiste: roger garaudy par Arnaud Fabre

Le marxisme se porte mal ! Affirmation gratuite ? Paradoxe ? Non, si des millions d'hommes s'en réclament encore, si cette doctrine peut retenir de nombreux fidèles, elle perd de plus en plus tous ses intellectuels. Il est ainsi des signes qui ne trompent pas, telle l'hémorragie continue d'intellectuels de valeur qui touche le Parti Communiste Français. Le dernier départ marquant fut celui de Roger Garaudy.

Depuis son expulsion en 1970, son évolution intellectuelle est, à bien des égards, passionnante. Car il remet en cause toute la scolastique et l'anthropologie marxistes. Mais, comme nombre d'intellectuels post-marxistes, il est tenté — encore que rien ne soit joué — de forger une nouvelle utopie : un millénarisme dans lequel les théories teilhardiennes seraient combinées à des influences nietzschéennes. Son évolution est donc particulièrement exemplaire d'une des tendances actuelles de l'intelligence française.

Mise à mort de la scolastique marxiste

C'est dans «*l'Alternative*», (1) son plus récent ouvrage, que R. Garaudy apparaît détruire implacablement le marxisme originel. S'en prenant d'entrée à la théorie de la plus-value, il entend la

confronter aux faits d'expérience. Alors que Marx affirme : seul le capital variable (travail) crée le profit, le capital constant n'ayant aucun rôle, R. Garaudy rétorque : «*dans certaines raffineries de pétrole, par exemple, une unité entièrement automatisée de six milliards d'anciens francs fonctionne avec six techniciens. Est-il encore possible de dire que la plus-value réalisée naît exclusivement du travail « vivant » de ces travailleurs* » (2).

Par ailleurs il s'avère que l'État prend

en charge une partie de l'investissement scientifique qui est désormais la principale cause du profit ... ce qui périmait la loi sur la *«baisse tendancielle du profit»* et rend vain l'espoir de ceux qui attendent que le capitalisme périclisse de ses propres contradictions.

On peut certes répondre que la remise en cause d'un schéma économique ne suffit pas à saper tout l'édifice marxiste. En effet. Or pour R. Garaudy, la formation de la plus-value a d'abord une cause politique : l'intervention de l'État dans l'investissement scientifique. Position fort éloignée de celle du matérialisme historique qui fait du politique une simple superstructure de l'infrastructure économique (3) : position logique pour celui qui a compris – ou au moins pressenti – le caractère essentiellement réducteur de la vision marxienne de l'homme. «Être de besoin», ce dernier pourrait épanouir toutes ses libertés une fois libéré de l'aliénation économique. Même le Marx «humaniste» des *«Manuscrits de 1844»* considère l'aliénation économique comme première. Et R. Garaudy de s'inscrire en faux contre cette thèse en écrivant : *«dès la «question juive», Marx distinguait l'émancipation simplement politique (de la Révolution française, par exemple) de l'émancipation humaine. L'expérience d'autres révolutions, depuis lors, a montré qu'il ne suffisait pas non plus d'ajouter l'émancipation économique pour atteindre à cette émancipation humaine.»* (4).

Dans le même temps il ne néglige point de s'en prendre au capitalisme. Mais va-t-il considérer, comme Marx, que le capitalisme est une étape nécessaire – bien que dépassée – du déroulement dialectique de l'histoire ? Non. De même, on ne trouve dans son livre aucune trace d'éloge de la bourgeoisie qui, aux dires du *«Manifeste Communiste»*, a réveillé les forces productives sommeillant au sein du travail social. Dans *«L'Alternative»*, on chercherait en vain, également, telle ou telle phrase pouvant rappeler ce passage des *«Manuscrits de 1844»* : *«A la place de*

donc apparu le sens de l'avoir qui n'est que l'aliénation de tous les sens. L'être humain devait être réduit à cette pauvreté absolue afin d'engendrer sa richesse intérieure en partant de lui-même». Il y a au contraire un réquisitoire contre une société dans laquelle *«subsiste une finalité absolue : la croissance pour la croissance, mais c'est une finalité sans fin ou plus exactement : sans fin spécifiquement humaine»* (5).

Autrement dit, R. Garaudy reproche au capitalisme de ne pas soumettre l'efficacité économique à *«un projet de civilisation»* tenant compte du caractère multidimensionnel de l'homme. Ainsi le capitalisme, *«la première société dans l'histoire qui ne soit fondée sur aucun projet de civilisation»*, loin d'être une étape nécessaire – encore que mutilante – du progrès humain, lui apparaît comme la maladie qui a frappé la société à partir de la Renaissance.

Le projet marxien en question

Critiquant de la sorte la société capitaliste et technobureaucratique de l'Occident, fondée sur l'efficacité économique, R. Garaudy est tout naturellement amené à dresser un réquisitoire contre les technobureaucraties socialistes de l'Est. Car elles ont fait de la socialisation des moyens de production une panacée destinée à masquer la solution du vrai problème, à savoir transformer *«la société en un organisme sain (...) où le véritable accomplissement de l'homme ne serait pas d'Avoir mais d'Être»* (6).

Enfin, Garaudy réhabilite le fait religieux et se refuse à considérer toute religion comme une aliénation. Ne sont aliénantes que certaines formes historiques de la religion. Aussi rejette-t-il le *«Dieu des trous»*, le *«Dieu des alibis»* recette magique pour pallier les lacunes de l'intelligence. Après tout, Saint-Thomas

d'Aquin qui déclarait « *je comprends pour croire* » serait d'accord avec lui. Mais qu'en penserait Marx dont l'athéisme radical fut au point de départ de la réflexion sur l'aliénation ?

On peut même se demander si R. Garaudy malgré ses proclamations de foi marxiste ne reprend pas, au fond de lui-même, cette phrase d'Edgar Morin contre l'anthropologie mutilatrice du marxisme : « *ce qui manque au regard de Marx sur l'homme c'est l'étonnement pour la condition humaine. « Quelle chimère est-ce donc que l'homme ! Quelle méchanceté ! Quel chaos ! Quel sujet de contradictions ! Juge de toutes choses, imbécile ver de terre – dépositaire du vrai – amas d'incertitudes, monstre incompréhensible ». L'interrogation de Pascal soumet au centre de la pensée la difficulté du problème humain... la phrase de Pascal ouvre le problème de l'homme dans sa multidimensionnalité et son étrangeté plus largement et intensivement que ne l'a fait encore nulle anthropologie. Elle doit être la question première de toute recherche non seulement anthropologique mais politique* » (7).

Le refus de l'état socialiste

R. Garaudy en tout cas ne veut pas sacrifier un des aspects de la réalité humaine au fétichisme de l'État socialiste. Il est très dur pour ce dernier qui, aux mains du Parti « *avant-garde consciente des travailleurs* », réduit les générations présentes en esclavage pour instaurer dans le futur un problématique âge d'or. Il décrit très bien le processus : « *la nationalisation n'est pas la socialisation. La différence est fondamentale : entre les deux s'intercale la délégation et l'aliénation de pouvoir du producteur de base à son dirigeant. Le jeu de la démocratie socialiste est par là faussé.*

« Faussé en son principe même par le système de délégation du pouvoir propre de chaque citoyen aliénant son autono-

mie, ce qui conduisait déjà à faire de la démocratie bourgeoise une démocratie « formelle » ; faussé une deuxième fois, dans le régime stalinien par les postulats d'identification et de substitution : les dirigeants prétendent s'identifier à la classe ouvrière et, en fait, se substituent à elle. Dès lors la démocratie est censée régner lorsque ces dirigeants sont au pouvoir ». (8)

Il pense ainsi que la révolution entendue au sens de changement radical est faite pour des hommes, pour des êtres concrets, charnels et non le contraire : « *la seule révolution authentique, déclare-t-il, est celle qui permettra à tous de commencer à vivre d'une vie plus riche, c'est-à-dire plus créatrice* ». (9)

Redécouverte de la réalité humaine dans toutes ces dimensions, aussi bien religieuse et politique qu'économique, méfiance à l'égard de tous les fétiches qu'ils se nomment croissance, État socialiste, voire Révolution, tout ceci est l'amorce d'une évolution vers une conception de la politique fort éloignée des idéologies totalisantes et totalitaires du monde moderne.

La religion de Roger Garaudy

Cependant Garaudy demeure encore, malgré tout, marqué par trente-sept ans d'adhésion militante à une doctrine qui prédit que l'homme « *générique* » réussira à transformer le monde et à épanouir indéfiniment les virtualités de l'espèce. Son attitude à l'égard du problème religieux est sur ce point très caractéristique. Caractéristique et émouvante. Après avoir professé pendant quarante ans l'athéisme, Garaudy se souvient du jeune disciple protestant de Kierkegaard et de Karl Barth qu'il fut lorsqu'il avait vingt ans. On le sent possédé du désir passionné de redécouvrir la transcendance religieuse dans l'histoire de l'humanité. Un chrétien pourrait considérer comme une définition fort acceptable de la double nature du

Christ cette phrase sur Jésus : « *Et l'on ne peut rien connaître de Dieu qu'à travers cet homme qui appelle et interpelle* » (10). Lorsque Garaudy écrit qu'être chrétien « *c'est percevoir l'histoire dans la perspective de la résurrection* » (11) on peut de même se poser la question de savoir s'il n'est pas tenté de considérer l'histoire humaine comme bouleversée par l'irruption transcendentale du sacré lors de l'Incarnation.

Mais Garaudy bute sur le problème des rapports entre le fini et l'infini. Sa première formation néo-calviniste l'empêche de concevoir une transcendance irréductible à l'ordre naturel, qui ne l'anéantit pas mais le couronne. Il est donc enclin à opposer radicalement le fini à l'infini. Et sa culture marxiste, sa fidélité à la notion de l'homme générique l'incitent à dissoudre la transcendance dans le fini pour transformer celui-ci en infini.

Ceci l'amène à exalter la vieille hérésie millénariste de Joachim de Flore à peine modernisée par Teilhard de Chardin ou le pasteur Bonhoeffer : le millénarisme rêve d'instaurer le paradis terrestre — qu'il s'appelle règne de l'Esprit chez Joachim de Flore, ou point oméga chez Teilhard — comme un aboutissement et un produit de l'histoire humaine.

Dès lors la transcendance est remplacée par un souffle religieux immanent à l'humanité qui débouchera sur l'émergence de l'homme nouveau. On pourrait dire de Garaudy ce qu'il écrit de Kafka : « *le centre de gravité chez Kafka est toujours l'homme, la vie de l'homme même dans son désir d'en franchir les bornes. DIEU MEME, dont le nom n'apparaît à peu près jamais dans son œuvre, N'EST PAS DISTINCT DE L'ÉLAN QU'ON A VERS LUI* » (12).

Garaudy apparaît en fait impuissant à concevoir une foi simultanément totalement distincte de l'histoire humaine tout en y étant profondément insérée. Ceci s'explique en partie par son aversion à l'égard du dualisme cartésien et janséniste opposant matière et esprit, monde-vallée-

de-larmes-dont-il-convient-de-se-détourner et au-delà. Mais il oublie que le réalisme thomiste parvient à unir intimement la «forme» (esprit) à la matière tout en les distinguant. Il semble ignorer que le Moyen-Age des cisterciens défricheurs de terres et bâtisseurs de cathédrales a su faire de la foi un levain de transformation du monde sans pour autant la réduire au simple progrès humain. De la sorte, les fins temporelles ne sont pas méprisées mais revitalisées par rapport à l'Espérance transcendante.

Cette distinction du fini et de l'infini permet alors d'éviter que la « Révolution » ne soit mythifiée. Or ce danger le guette.

Vers un esthétisme nietzschéen ?

Aussi Garaudy professeur d'esthétique souhaite-t-il faire de celle-ci le levier de la Révolution culturelle. Qu'entend-il par esthétique ? On peut ici se référer à « *Esthétique et invention du Futur* ». L'esthétique doit refléter les rapports entre l'homme et la nature, non pas les rapports déjà établis mais ceux qui sont en train de se créer. Elle a donc un rôle d'anticipation. Cette position n'est pas en soi indéfendable. Mais on relève sans étonnement l'admiration que voue Garaudy à Léger quand celui-ci se refuse à représenter l'objet au profit de sa «reconstruction». Que la peinture ne soit pas une photographie analysable par un simple discours rationnel est évident. Mais le refus de faire passer l'émotion esthétique par la représentation d'un visage de femme ou d'une nature morte dénote une tendance à l'anti-intellectualisme. Déjà Nietzsche opposait l'ivresse dionysiaque, qui se passe d'images, aux formes apolliniennes. Or, justement, Garaudy dans « *L'Alternative* » reprend le réquisitoire de Nietzsche contre Socrate qui a surestimé la raison et exalte ce qu'il appelle le savoir non-médiat. Un tel principe appliqué à la construction du projet de civilisation peut

aboutir à déifier n'importe quelle pulsion ou élan du cœur et conduire à un délire onirique incontrôlable. La raison n'est pas le tout de l'homme et l'art, avec la mobilisation de la sensibilité qu'il permet, peut aider à comprendre le monde. Mais il est indispensable que l'intelligence reste un volant régulateur de l'homme.

Mythe et réalité de l'Autogestion

Par ailleurs Garaudy se fait le défenseur passionné de l'autogestion comme fondement de la nouvelle organisation sociale. Il dénonce avec vigueur le modèle «animal» de la société capitaliste — nouvelle jungle — et le modèle mécanique de la société bureaucratique de l'Est. Il souhaite — et comment le désapprouver ? — une société où chacun soit un sujet actif et non un objet manipulé. Mais sa tentation de vouloir réaliser à tout prix l'homme générique l'entraîne dans une irrésistible méfiance à l'égard de toute hiérarchie, et dans le refus de toute dualité entre dirigeants et dirigés. Niant par là toute notion d'«élite». Non pas l'élite-caste de l'Inde ou de l'U.R.S.S., ou l'élite-argent des sociétés occidentales, mais l'élite-progrès qui se constitue à tous les niveaux de la société.

De plus sa formule de « *société où le libre développement de chacun est la condition du libre développement de tous* » (13) n'est acceptable que si les initiatives des cellules de bases — les plus nombreuses possibles — sont coordonnées à un niveau central. Or R. Garaudy soutient que ces cellules s'auto-régularisent mutuellement et spontanément, comme dans un système cybernétique. La comparaison est intéressante et mérite une analyse approfondie. Il apparaît, en effet, que tout système cybernétique possède une cellule centrale. A celle-ci revient la collecte des informations, leur décryptage et — éventuellement — leur retransmission. Au niveau social un tel modèle ne pourrait fonctionner s'il était l'émanation de l'une des cellules, d'une

des parties de la société. Son rôle de coordinateur impartial — quasi-objectif — ne pourrait alors jouer. D'où l'on conclut à l'impossibilité d'application du système cybernétique pour tout pouvoir étatique fondé sur l'élection, c'est-à-dire la confrontation de partis. A la limite seul un pouvoir monarchique — dégagé des servitudes électorales — pourrait assurer le fonctionnement optimum du modèle cybernétique cher à R. Garaudy !

Prisonnier des schémas historiques marxistes il ne peut envisager cette solution. Au contraire, il reprend à son compte l'analyse, devenue classique, de la Révolution française considérée comme l'œuvre d'un «*bloc historique*». Ce dernier, rassemblant peuple et bourgeois se serait opposé à la féodalité et à sa superstructure monarchique. Mais les plus sérieuses études historiques datent le point de départ des événements de 1789 à la révolte nobiliaire contre le pouvoir royal qui tentait d'imposer l'égalité devant l'impôt. Il y a là une grave lacune dans son raisonnement. Son modèle de société souffre d'une réflexion insuffisante sur les rapports autorité-libertés et semble conjurer toute possibilité soit de totalitarisme, soit d'anarchie destructrice.

Ainsi, tant au niveau du politique qu'au niveau religieux, R. Garaudy achoppe constamment sur le problème de la dualité. Il serait pourtant fort regrettable que toutes ses intuitions en soient irrémédiablement stérilisées.

- (1) Roger GARAUDY «L'Alternative» — (Robert Laffont)
- (2) op. cit. page 183
- (3) encore que selon Engels la superstructure politique serait douée d'une certaine autonomie.
- (4) op.cit. page 79
- (5) op.cit. page 51
- (6) op.cit. page 79
- (7) Edgar Morin «Introduction à une politique de l'homme» — pages 30-31 («Politique» — le Seuil)
- (8) «L'Alternative», op.cit. page 81
- (9) op.cit. page 79
- (10) op.cit. page 124
- (11) op.cit. page 125
- (12) in «Esthétique et invention du futur» (10/18)
- (13) «L'Alternative», op.cit. page 220

IR DIFFUSION

ccp la source 33-537-41

Boite Postale 558 75026 Paris cedex 01

**NOUS
DIFFUSONS
TOUS LES LIVRES
DONT
VOUS
APPRECEIEZ
LES CRITIQUES
DANS ARSENAL**

REDEFINIR L'ENTREPRISE

par Philippe Dillmann-Buchel

L'avènement du capitalisme industriel a privilégié l'essor d'une entité humaine plus que toute autre : l'entreprise. Vecteur du progrès, elle est rapidement devenue le centre de gravité de tout le système économico-politique. Hier portée aux nues aujourd'hui souvent critiquée, parfois radicalement contestée elle fait aussi l'objet de nombreuses études prospectives. Faire le point sur celles-ci serait sans aucun doute trop ambitieux. Certaines d'entre elles méritent pourtant qu'on les étudie, tant elles sont représentatives d'un fort courant de pensée. Cette qualité fut celle de l'essai de François Bloch-Lainé, «Pour une Réforme de l'Entreprise», qui en 1963 proposait une nouvelle conception de l'entreprise. De même peut-on soutenir que deux ouvrages récents apportent une contribution importante à l'étude de l'entreprise actuelle. C'est l'analyse critique de «L'Entreprise Créatrice» d'Octave Gélénier, et, dans une moindre mesure, celle de «L'Entreprise du Futur» de François Dalle et Jean Bounine-Caballé qui nous permettra d'appréhender cette tendance essentielle de la société moderne : redéfinir l'entreprise.

Le choc du futur n'épargne pas les chefs d'entreprise. Au sein de l'organisation patronale, C.N.P.F., les plus inquiets – les plus désireux aussi de trouver des solutions – se sont regroupés dans l'association «*Entreprise et Progrès*». Peut-on s'étonner de trouver à leur tête M. François Dalle, P.D.G. de l'Oréal ? Ce serait ignorer qu'il a ainsi la possibilité de développer les thèses exprimées par lui-même et ses amis, depuis quelques années, et rassemblées dans un livre rédigé

en commun avec M. Jean Bounine-Caballé, «*L'Entreprise du Futur*» (1). Livre de synthèse donc, autant que profession de foi dans l'avenir de l'entreprise.

Et d'abord une bonne analyse de la modification radicale des rapports entre l'entreprise et son environnement. C'est-à-dire en premier lieu des réactions vis-à-vis de l'entreprise de la part des travailleurs, puis des consommateurs et aussi de l'État qui a sensiblement modifié

(1) François Dalle et Jean Bounine-Caballé, «*L'Entreprise du Futur*» (Paris, Calmann-Lévy, 1971, 351 p.).

son attitude depuis le *«laissez faire, laissez passer»*. Face à ce nouveau défi l'entreprise doit s'organiser de manière à participer plus entièrement à la vie de la cité. Telle est l'hypothèse de départ des auteurs. La solution préconisée est essentiellement fonctionnelle. Il s'agirait d'assumer trois fonctions primordiales. Celle de *médiateur*, celle de *gestionnaire*, celle de *novateur*. Au premier reviendrait un rôle d'arbitrage entre les besoins du futur et l'organisation du présent. Le second se verrait confier la *«régulation du système économique»*. Quant au dernier il aurait à charge de penser l'avenir en essayant de prendre en compte *«la totalité des besoins, présents et futurs, matériels et immatériels, des hommes»*. Ainsi mise en situation, l'entreprise aura à utiliser les techniques les plus modernes de simulation des marchés, de prise de décision, de planification opérationnelle. Et surtout, selon F. Dalle et J. Bounine-Caballé, l'entreprise pourra alors rendre à l'homme un rôle prépondérant. On touche là au point le plus fragile du raisonnement. Comme il s'articule tout entier sur ce nouveau *«pari»*, cet essai sur *«L'entreprise du futur»* apparaît répondre difficilement aux multiples revendications qui l'assaillent. Il ne faut pas négliger pour autant l'apport intellectuel de valeur que représente une telle recherche. Ce qu'il en reste est essentiellement une approche constructive de la notion de changement, d'incertitude, et même d'*«autogestion»*.

Une théorie dynamique

La réalité du changement est, de même, la préoccupation primordiale d'Octave Gélénier qui se pose autant en théoricien qu'en praticien de l'entreprise (2). Lui aussi se propose d'aller au-delà d'une simple réflexion sur la dimension

future de l'entreprise pour réaliser un *«Essai sur l'économie développée et la société pluraliste»* (3). Projet ambitieux, certes, mais conduit avec beaucoup de rigueur et nécessitant une redéfinition de l'entreprise. Une telle démarche n'est pas gratuite, car paradoxalement l'entreprise reste une inconnue (4). Il apparaît donc nécessaire de dépasser le malaise qui est né d'une approche trop floue du concept d'entreprise. Or, sans conteste, la dynamique de l'entreprise s'est modifiée. En tant que cellule sociale elle voit son rôle s'accroître tandis que montent vers elle les multiples revendications alimentées par les dysfonctions inhérentes à la croissance économique. Mais aussi l'incroyable essor du néo-capitalisme a engendré une série de *«faits nouveaux d'où découleront les règles de jeu de la société développée de demain»*. Ainsi l'auteur note que le temps des crises est dépassé, négligeant de ce fait le renouveau des théories économiques basées sur la notion de «cycle». Par contre on admettra sans difficultés que l'apparition et l'extension de communications de masse, la primauté croissante de l'innovation et de la qualification humaine apparaissent effectivement comme des éléments importants. D'autant plus qu'ils sont quasiment ignorés par la théorie micro-économique néo-classique.

Celle-ci devient alors la cible privilégiée de l'auteur qui entend en finir avec un modèle économique impropre à intégrer la réalité quotidienne, c'est-à-dire *«impropre à effectuer une analyse causale du profit et du développement»*. A la notion théorique de profit-optimum, il oppose ainsi celle de profit-innovation. Identifiant les sources réelles du profit il dégage plusieurs types d'innovations génératrices de développement : innovation technique, commerciale, innovations de procédés, de méthodes, de structures. Toutes notions non-

(2) Octave Gélénier est Directeur-Général de la CEGOS, l'une des plus importantes sociétés de conseil en France.

(3) Octave Gélénier, *«L'Entreprise Créatrice — Essai sur l'économie développée et la société pluraliste»* (Paris — Hommes et techniques, 1972), 335 p.

appréhendées par les économistes néo-classiques, sectateurs d'une théorie de l'équilibre mécanique de l'économie, de la recherche de l'optimum et des rendements décroissants.

Du même modèle se dégage une version de l'entreprise-épiphénomène qui pose une différenciation radicale entre celle-ci et l'ensemble de la société. N'est-il pas alors justifié, et nécessaire, de formuler un schéma de société reposant sur *«une conceptualisation claire de l'influence réciproque de l'économie et du politique»* ? C'est l'ambition d'O. Gelinier qui conclut cette première analyse en affirmant la nécessité d'un renouveau de la théorie économique. Il présente donc un modèle dynamique de l'entreprise basé sur la réalité de l'importance des facteurs créatifs dans le processus de croissance économique (5). Ainsi apparaît une *«entreprise créatrice»* sachant susciter les conditions internes et externes d'un déséquilibre porteur de progrès, et visant à intégrer les besoins de développement de l'homme, puisque *«toute économie a pour fonction de répondre aux besoins des hommes»*. Une telle dynamique se définit par rapport à la notion de développement comme à celle de management. Mais l'entreprise moderne n'est pas une entité unique, ou plutôt l'entreprise dans la société moderne peut être segmentée en différents types.

Une économie segmentée

Ce qui entraîne O. Gelinier à distinguer les *«entreprises d'autrefois»* des *«entreprises du monde développé»* ; du premier type, l'entreprise agricole familiale, l'entreprise industrielle qui doit tout à l'entrepreneur-créateur, l'entreprise moyenne à dynastie familiale, la grande entreprise stabilisée et enfin la manufacture royale : toutes – ou presque –

développent une stratégie dite *«défensive»* ; du second type, l'entreprise visant *«la croissance concurrentielle indéfinie»*, entreprise aussi bien agricole qu'artisanale, industrielle ou commerciale : toutes à stratégie offensive. Le fait le plus saillant de la société post-industrielle est bien alors *«l'émergence vigoureuse d'entreprises qui ont adopté une stratégie d'innovation offensive»*. C'est ce type d'entreprises dont il faut analyser les facteurs-clé du développement pour saisir leur dimension originale sur le plan stratégique et humain. Car de la pertinence stratégique peut venir le développement, dans la mesure où elle implique l'accumulation des connaissances, une grande flexibilité de l'environnement et la volonté d'établir des positions durables. Mais cette stratégie éclairée doit s'accompagner d'une harmonie dynamique sur le plan interne comme d'une grande aptitude à des communications efficaces avec les milieux extérieurs. Intervient à ce niveau de raisonnement la notion de management que l'auteur s'emploie à présenter sous ses aspects les plus caractéristiques, dans son rôle de gestion du changement, de *«transformation créative»*, de moteur de l'innovation.

Dégager une nouvelle éthique

A partir d'une sélection d'opportunités s'effectue le choix, puis la décision qui fait intervenir les méthodes et procédures les plus diverses. La méthodologie d'action du management est donc constituée par les tâches suivantes : connaissance des faits, choix des buts, rassemblement et organisation des moyens, organisation des structures, conduite des hommes, contrôle. Du traitement des relations humaines et sociales retenons le désir de voir l'entreprise *«éviter le gâchis des frustrations»* par le recours à divers types de structures psychologiquement *«ren-*

(5) Reprenant l'analyse des facteurs de croissance menée par Lionel Stoleru (in *«L'Équilibre de la croissance économique»* – Dunod – 1969, cf aussi *Arsenal* N° 3, Février 1973 : *«Croissance et Consommation»*) O. Gelinier développe la notion de facteurs résiduels (qui interviennent pour 53 % dans le processus de croissance économique) et amène celle de *«facteurs créatifs»* qui, selon ses propres calculs, interviendraient pour 80 % dans le taux de croissance.

tables» pour le personnel, comme par la prise en compte du fait syndical. Mais ces deux attitudes n'entraînent aucune prise de conscience éclairée de la place de l'homme dans l'entreprise. Ainsi la notion de participation, ou plutôt de direction participative, est-elle réduite aux «*objectifs de routine*» ; cette attitude illustrant parfaitement ce que F. Dalle appelle «*le faux humanisme d'une certaine Direction Participative par Objectifs*» (6). Et pourtant, O. Gelinier se propose de définir une «*valeur éthique et culturelle*» de l'entreprise en la présentant sous diverses formes : création de richesses, confiance en l'homme, «*pluralisme segmenté*», jugement par les résultats. Il reconnaît d'ailleurs que l'entreprise moderne inculque cette nouvelle morale à la société, lui imposant la «*logique de l'évolution*», la loi du changement. Une telle éthique fait surgir de multiples contestations, et l'auteur ne l'ignore pas. Au contraire puisqu'il entreprend d'insérer son modèle dans la société moderne afin que se forme autour de l'entreprise un consensus-compromis générateur de développement, de croissance.

L'analyse, ou plutôt l'inventaire des objections dressées contre l'entreprise moderne est malgré tout loin d'être complet et satisfaisant. Car elle adopte comme hypothèse que l'économie moderne peut et doit prendre en charge tous les besoins des hommes. Bien sûr une place relativement importante est faite aux revendications qualitatives, comme il est dit que le système économique n'a pas de finalité qui le justifie pleinement, mais deux points sont négligés ou absorbés par un biais réducteur. L'impérialisme de fait de la notion de profit d'où découle le pouvoir des financiers. L'aspiration à la responsabilité, à la propriété intellectuelle, à la prise de décision concertée. Le mérite de cet essai est pourtant de chercher des solutions aux diverses insatisfactions même si ces dernières ne sont pas établies dans leur véritable dimension. Il écarte ainsi, aussi bien le moralisme que le spontanéisme communautaire, le bureaucratisme que le planisme technocratique,

et sa solution «*pluraliste*» n'est pas totalement inacceptable. Elle repose en effet sur une conception polycentrique de la société, sur l'interaction continue des multiples autonomismes qu'elle suscite. Plusieurs chapitres seront donc consacrés aux perspectives d'insertion de l'entreprise créatrice dans la société pluraliste, et en premier lieu aux relations hommes-entreprises. Ce qui lui permet d'examiner les premières causes d'insatisfaction relevées à l'encontre de l'entreprise moderne.

Créativité et pouvoir

Assez à l'aise sur le problème de la sécurité de l'emploi, il veut garder au chef d'entreprise le droit de licenciement tout en admettant sa réglementation. Par contre il est, sans conteste, très rapide sur le problème de «*l'exploitation des salariés*». Sa critique des théories de Karl Marx est par trop simple, sa défense de l'économie capitaliste par rapport à l'économie socialiste se réduit à la présentation d'un tableau comparatif de revenu par tête et par pays, et n'emporte pas l'adhésion. Par contre sa critique du taylorisme est fort bien menée ; il est vrai que les recherches sur ce problème abondent, de même que les solutions théoriques ou les expériences : «*Job Enrichment*» de F. Herzberg, expériences Volvo ou Leroy-Sommer. Quant à sa façon d'appréhender le problème de la «*personnalisation des emplois*», elle appelle quelques remarques. Reconnaître l'inégalité des besoins chez les hommes est réaliste, en déduire la nécessité d'un nouveau professionnalisme est séduisant, mais que penser de l'idée force de «*carrièreisme*» qui sous-tend cette démonstration ? Rien n'est dit en effet sur la nécessité d'un développement communautaire. Le point est d'importance. D'autant plus qu'O. Gelinier n'hésite pas à aborder le débat central, le point névralgique de toute redéfinition de l'entreprise : son statut. C'est-à-dire en premier lieu la grande question du pouvoir

(6) F. Dalle «*Réflexions sur les dimensions sociales de l'entreprise de production*» in Analyse et Prévision (Futuribles, Tome XIII, Avril 1972, numéro 4).

de l'entreprise, du pouvoir dans l'entreprise. Pouvoir mis en cause dans son essence capitaliste, pouvoir contesté dans son application centralisatrice.

En fait plusieurs pouvoirs s'affrontent ou s'unissent dans l'entreprise : le pouvoir juridique et financier, le pouvoir de création, le pouvoir de négociation. La première composante — juridique et financière — a comme source des lois qui ne peuvent être contestées, selon l'auteur, puisqu'elles sont admises comme l'expression d'une conception politique. De même réserve-t-il quasi-entièrement le pouvoir de création à l'entrepreneur et réduit-il celui de négociation à une simple capacité de chantage. Il relève également que le pouvoir de direction tend spontanément à s'identifier à la composante juridique et financière, quand il n'en est pas directement issu, de même qu'il tend spontanément vers la centralisation. Pour pallier ces inconvénients, pour atteindre une plus grande efficacité, il faudrait donc dégager « *la dimension créative du pouvoir* », c'est-à-dire admettre comme le Centre des Jeunes Dirigeants « *que le salaire n'épuise pas les droits des salariés* » (7), c'est-à-dire enfin reconnaître un pouvoir aux salariés non point parce qu'ils sont titulaires d'un contrat de travail mais en tant que détenteurs de connaissance, de savoir-faire.

Or cet effort intellectuel Octave Gélénier se refuse à le faire, comme il recule devant sa conséquence ultime : l'auto-gestion hiérarchique. Aussi abandonne-t-il rapidement ce terrain pour envisager le problème du pouvoir de l'entreprise sur son environnement. Qu'il traite de la concurrence ou du « *consommérisme* », son souci est d'atteindre une neutralité de bon aloi. Prendre la défense d'une « *concurrence divisée* » est plaisant quand on admet implicitement les théories de Darwin sur la « *concurrence vitale* ». Il est vrai qu'il sait proposer un schéma de nouvelles conditions de concurrence fort bien construit mais qui n'apporte aucune solution véritable à son débordement anarchique. La clé du problème serait

alors d'intégrer les revendications du consommateur à la stratégie de développement de l'entreprise. Face aux nuisances, enfin, il réclame l'intervention accrue de l'État ; ce qui ne l'empêche aucunement de livrer des observations fort pertinentes sur la bureaucratie.

Un modèle limité

En fait il atteint ainsi les limites de son propre modèle. Ce qui ne l'arrête nullement dans l'édification de son schéma d'économie pluraliste puisqu'il tente de définir les nouvelles possibilités offertes au monde entrepreneurial. « *Transformation des connaissances* », « *transfert d'innovations et de know-how* », formation professionnelle continue, tout cela doit bénéficier des bienfaits de l'économie de marché. Même démarche pour aborder le cas du secteur public. S'inspirant du fameux rapport Nora, il suggère là aussi l'application quasi-intégrale du système d'économie de marché, pondérée par l'organisation d'un pouvoir des usagers. Au niveau mondial il admet également un fort développement des entreprises multi-nationales car de celles-ci « *chaque État apprendra les exigences objectives de la rationalité économique* ».

Encore admet-il que les actes politiques puissent avoir un contenu extra-économique. Il est clair toutefois que cette situation tendra à disparaître dans la mesure où l'on cherche à élargir l'économie à tous les besoins des hommes. Pourtant son analyse des rapports entre l'économie et le politique touche de fort près la réalité. La critique du centralisme technocratique, des systèmes asservis est facilement admissible. Son essai a donc le mérite de ne pas négliger le problème politique. Au contraire même puisque c'est un nouveau contrat de société qu'il appelle de ses vœux et qu'il nomme « *la société pluraliste* ». Une société dont le concept fondamental est que *la coexistence efficace entre de multiples organes politiques et économiques résulte d'interactions latérales plus que de pilotage hiérarchique*.

(7) Plate-forme du C.J.D. (Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprise) 25 Février 1973.

Redéfinir des réalités

Efficacité, Créativité, Rentabilité, telle est la devise de l'entreprise nouvelle intégrée par O. Gélénier dans une société pluraliste, polycentrique, segmentée. Au nom d'une théorie dynamique qu'il oppose à la théorie marginaliste il refuse la notion d'optimum économique pour l'entreprise et partant celle d'optimum social. Par contre la démocratie industrielle qu'il décrit est basée sur un postulat simple : *«chaque homme conduit sa vie professionnelle comme une entreprise dans l'entreprise, ce qui maximise la liberté créatrice»*.

Refus de l'optimum, nécessité d'un «tourbillon» générateur de profit, pour l'entreprise. Mais recherche d'un optimum de liberté chez l'homme. L'homme dans l'entreprise doit en effet selon O. Gélénier, trouver le plus grand «*profit psychologique*» sans toutefois accéder au niveau de la prise de décision. Un transfert total est ainsi opéré : l'entreprise c'est la vie, donc la vie c'est l'entreprise ! Et cette dernière devenue plus «*performante*» imposera sa gestion du changement à la société dans son entier. Sans pour autant accepter de prendre en charge les déséconomies externes des innovations. A trop insister sur les bienfaits certains d'une entreprise dynamique l'auteur manque la cible qu'il s'était lui-même donné.

Que sont en effet les finalités premières de l'entreprise ? D'abord la meilleure gestion possible des ressources rares en vue de répondre aux besoins de subsistances directs des hommes. De cette nécessité indéniable dérivent d'autres finalités secondaires. Ainsi celle d'associer chaque apporteur de savoir-faire à la gestion courante autant qu'à la simple exécution de tâches répétitives. Mais ensuite le rôle de l'entreprise se dilue sous de multiples possibilités. Promouvoir en son sein l'épanouissement des personnalités, *le sens de la communauté orientée dans un but tacitement ou convention-*

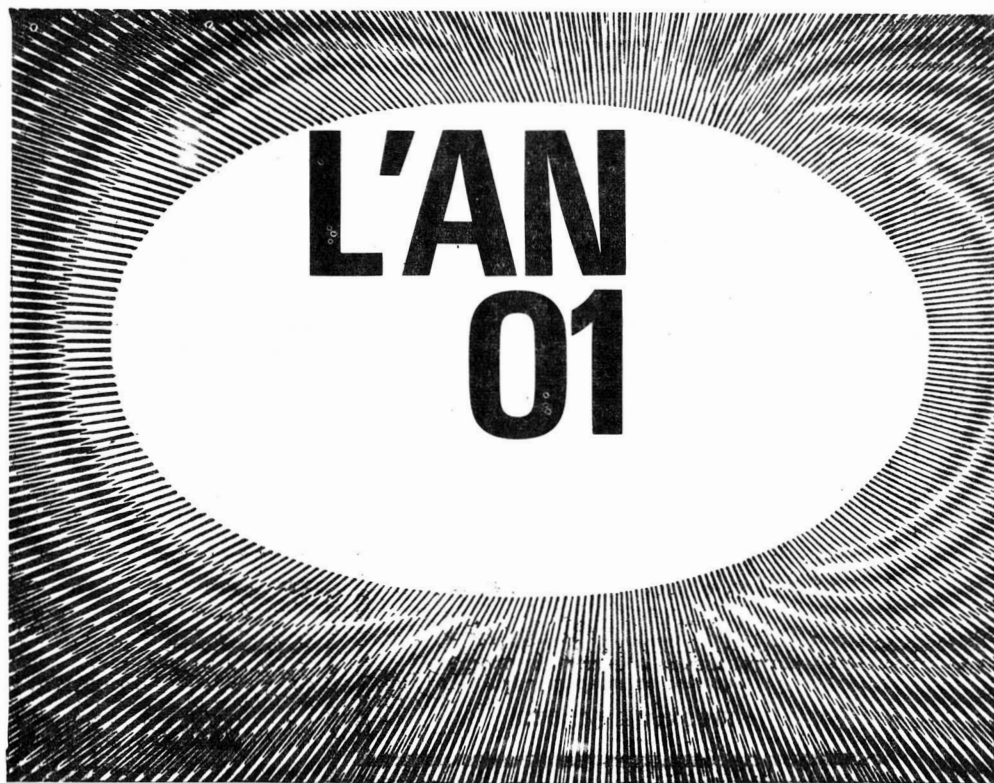
nellement acquis ; œuvrer dans son domaine particulier au développement des hommes et de la cité. Telles peuvent être deux positions — bien sûr trop brièvement esquissées — adoptées par ce qui reste encore, le plus souvent, une simple entité juridico-financière regroupant travailleurs et capitaux sous l'autorité du créateur de la firme, ou du mandataire des actionnaires, pour assumer les aléas de la production en contrepartie soit d'un profit, soit d'un salaire.

En définitive la seule question à laquelle ne répondent ni MM. F. Dalle et J. Bounine-Caballé, ni M. O. Gélénier est celle-ci : *«l'entreprise peut-elle avoir des objectifs non économiques»* ? Une telle remarque ne tend aucunement à diminuer le mérite de ces deux livres. D'une certaine manière ils répondent négativement à cette question mais il prouvent au moins qu'un chef d'entreprise peut être aussi un homme de la cité. Quant à la redéfinition de l'entreprise elle reçoit beaucoup de ses deux ouvrages. Mais elle reste à faire.



Bibliographie sommaire

- A. BIENAYME, « *L'Entreprise et le pouvoir économique* » (Dunod 1969)
- P. BLETON, « *La mort de l'entreprise* » (Laffont, 1967)
- F. BLOCH-LAINÉ, « *Pour une réforme de l'entreprise* » (Seuil, 1963)
- F. BLOCH-LAINÉ et F. PERROUX « *L'Entreprise au XX^e siècle* » (P.U.F. 1964)
- M. CROZIER, « *Le phénomène bureaucratique* » (Seuil, 1964)
- P. de WOOT, « *Pour une doctrine de l'entreprise* » (Seuil, 1968)
- P.F. DRUCKER, « *La grande mutation* » (Ed. d'Organisation, 1970)
- J.K. GALBRAITH, « *L'ère de l'opulence* » (Calmann-Levy)
- J.K. GALBRAITH « *Le nouvel État industriel* » (P.U.F., 1967)
- O. GELINIER, « *Morale de l'entreprise et destin de la Nation* » (Paris – Plon, 1965)
- O. GELINIER, « *Le secret des structures compétitives* » (Hommes et Techniques 1966)
- O. GELINIER, « *Direction participative par objectifs* » (Hommes et techniques 1968)
- D. Mac GREGOR, « *Dimension Humaine de l'Entreprise* » (Gauthier-Villars, 1969)
- E.T. PENROSE, « *Facteurs, conditions et mécanismes de la croissance de l'entreprise* » (Hommes et techniques, 1963)
- F. PERROUX, « *Le Progrès Économique* » (Économie et société 1967)
- A.S. TANNENBAUM « *Psychologie sociale de l'organisation industrielle* » (Hommes et Techniques, 1967)



C'est quoi ?

Un film

Il est sorti quand ?

le 22 février dans les salles parisiennes

Et il est fait par qui ?

tout le monde plus Jacques Doillon,

Alain Resnais et Jean Rouch

Et le thème, c'est quoi ?

ON ARRETE TOUT

ON ON REFLECHIT...

ET C'EST PAS TRISTE

Mais comment il s'appelle celui qui y a pensé ?

Gébé ! d'ailleurs on lui laisse la parole.

Arsenal : *Dans l'An 01, tu parles d'assimiler quarante siècles de civilisation. Qu'est-ce que cela représente, ces quarante siècles ?*

Gébé : C'est tout ce qui constitue notre héritage, artistique et scientifique. Or la plupart des gens n'y ont jamais eu accès, ce dont on ne se rend pas suffisamment compte.

Arsenal : *Pourtant, la diffusion des connaissances semble assurée comme elle ne l'a jamais été ?*

Gébé : C'est vrai, mais il y a un problème de temps : on ne peut se cultiver, aujourd'hui, que pendant les heures de loisir, à condition d'avoir le courage de fermer son poste de télévision.

Arsenal : *Ce problème du temps revient souvent, dans ton film ...*

Gébé : Il y a effectivement une révolte fondamentale contre le temps, qui doit même s'en prendre à la durée qui nous est imposée par la nature.

Arsenal : *On ne meurt pas dans l'An 01 ?*

Gébé : Je ne sais pas, mais en tout cas la mort est une limite qui n'est pas acceptée. Et je crois que le souci principal doit être de gagner du temps contre une vie qui est très courte ; et il faut le prendre sur les heures que l'on gaspille à travailler.

Arsenal : *L'absence d'argent est un thème qui revient souvent dans l'An 01. Est-ce possible de vivre sans argent ?*

Gébé : Je pense que nos besoins sont en fin de compte très limités. On en a une vision faussée par tout ce qui nous est offert et l'on ima-

gine que la vie nécessite un tas d'objets qui sont en réalité tout à fait inutiles. Mais une fois qu'on s'est habillé, qu'on peut se protéger du soleil et du froid, on dispose d'à peu près tout ce dont on a besoin.

Arsenal : *L'An 01, c'est très joli. Mais que se passe-t-il après, en l'An 02 ?*

Gébé : On ne peut rien imaginer au delà de ce qui est l'arrêt de toute activité. Simplement, tout peut être complètement différent, par le simple fait qu'on a récupéré du temps et que la pensée peut retrouver sa primauté dans l'activité humaine. Après, c'est l'aventure.

Arsenal : *Mais cette aventure, où peut-elle aboutir ?*

Gébé : L'essentiel, c'est qu'il y ait une cassure. Mais avec l'An 01, la cassure est d'une nature toute différente : toutes les révolutions du passé opéraient une cassure au niveau politique, alors que dans l'An 01 elle intervient au niveau de la vie quotidienne. En 1789 par exemple, les gens ne revendiquaient pas pour eux-mêmes : il s'agissait d'une revendication de citoyens.

Arsenal : *Avec 1789, c'est pourtant une nouvelle conception de l'homme qui est apparue, différente de celle qui prédominait sous la monarchie ?*

Gébé : En fait, en 1789, les gens exigeaient qu'on les considère autrement : ils voulaient être des citoyens et non plus des sujets. Mais ils s'en remettaient tout de même à un système par lequel ils déléguaient à d'autres leurs pouvoirs. Tandis que l'An 01 annonce une reconquête par l'individu de tous ses pouvoirs.

Arsenal : *Pourtant, dans ton film, la télévision est partout : elle espionne par exemple les comploteurs d'extrême-droite qui veulent revenir à l'ancien système. Cela ne ressemble-t-il pas un peu au « 1984 » de George Orwell ?*

Gébé : En réalité ce passage n'a pas été bien compris. Dans notre esprit, cet espionnage ne s'exerçait qu'à l'encontre de ce petit groupe de réactionnaires. Mais nous n'avons pas voulu dire que, dans l'An 01, toute la société serait soumise à surveillance.

Arsenal : *Ne faut-il pas une phase préparatoire à l'An 01 ?*

Gébé : Bien sûr. A partir du moment où l'idée commence à circuler, les gens font des répétitions générales pour mieux faire leur coup. Et puis ils ont déjà décidé de ce qu'il conviendrait de remettre en route.

Arsenal : *Mais finalement quelles sont, pour toi, les vertus de l'utopie ?*

Gébé : Ce sont des vertus très stimulantes parce qu'on n'est pas tenu par des analyses strictes de situation. C'est un envol complètement libre, avec tout de même, au départ, une idée précise de ce que l'on est et des aspirations que l'on a.

Arsenal : *L'An 01 est conçu pour une société très développée. En Afrique par exemple, ses principes ne pourraient pas s'appliquer ?*

Gébé : Dans l'An 01, on n'élimine pas l'apport technologique. On refuse simplement de se laisser dévorer par le progrès. On prend le recul nécessaire pour examiner les

choses, avec beaucoup de compréhension d'ailleurs : on arrête les machines pour regarder à quoi elles servent, mais on ne détruit pas tout. En fait, l'An 01, c'est essayer de remettre la machine au service de l'homme.

Arsenal : *Mais, l'aliénation ?*

Gébé : C'est tout ce que l'on subit : c'est la nécessité d'aller au boulot, c'est la justice et la police, c'est la dépendance à l'égard d'un tas de gens, sur tous les plans. C'est en fait tout ce qui constitue le quadrillage social : la famille, l'armée, etc...

Arsenal : *Tu cherches donc à développer une nouvelle conception de la liberté ?*

Gébé : En effet. C'est une conception qui s'appuie sur une nouvelle vision de l'homme, qui cherche à révéler les besoins vrais de l'homme et à y répondre, alors que la société s'est construite jusqu'à maintenant sur la peur de l'homme. D'où un cloisonnement qui devient de plus en plus oppressant.

Arsenal : *Mais l'homme, qu'est-ce que c'est ?*

Gébé : C'est ce qui reste à découvrir puisque l'homme est quelque chose qui a toujours été mis de côté au profit de l'homme abstrait, de l'homme social tel qu'il existe maintenant.

Arsenal : *Et la religion, c'est aussi une aliénation ?*

Gébé : La religion, c'est une réponse hâtive à des aspirations naturelles — celle de ne pas mourir par exemple —, et à des interrogations vraies auxquelles on s'est empressé de répondre par des mythes. Il faut

donc apprendre enfin à réfléchir, et l'An 01 suppose cette prise de conscience individuelle et collective.

Arsenal : *L'An 01, c'est un peu une autocritique générale ?*

Gébé : C'est cela. On observe où l'on en est et pourquoi on en est arrivé là. Et aussi ce qu'on aimerait faire sur cette terre, parce que jusqu'à maintenant on a paré au plus pressé, en remettant à plus tard les vraies questions.

Arsenal : *Cette remise en cause va très loin, puisqu'elle touche même à l'amour ...*

Gébé : Il ne faut pas perdre de vue qu'on a fait ce film en se marrant ! On a souvent imaginé des scènes uniquement pour débloquer certaines habitudes mentales : en ce qui concerne l'amour, on a simplement essayé de dire qu'il pourrait être autre chose que ce que l'on connaît.

Arsenal : *Le thème de ton film, c'est : «on arrête tout et on réfléchit». Mais il y a déjà des hommes qui sont en dehors du système et qui peuvent réfléchir : les moines, ou les philosophes ?*

Gébé : Non, car ces gens-là éludent la méditation car ils réfléchissent selon des axes de pensée déterminés et ne laissent jamais vagabonder leur imagination. Ou bien ils partent d'a-priori qui faussent leur réflexion. Ce qui me frappe, c'est le refus de réfléchir à partir de rien.

Arsenal : *Mais tu parlais tout à l'heure de l'assimilation de quarante siècles de civilisation ?*

Gébé : En effet, il n'est pas question de se priver de l'acquit scientifique, des ordinateurs par exemple. Mais on peut peut-être les faire fonctionner autrement, et les mettre au service d'autre chose.

Arsenal : *La révolution de l'An 01 ne risque-t-elle pas d'aboutir à un but totalement différent de celui qui est recherché, à un système fasciste par exemple, ou à une aristocratie de penseurs totalement désincarnés ?*

Gébé : Il est difficile que les gens se laissent bernier s'ils ne relâchent pas leur vigilance et leurs facultés d'analyse, même si d'autres leur sont intellectuellement supérieurs. Et il ne faut pas oublier que tous les fascismes naissent d'un refus de penser.

Propos recueillis par
François Fleutot



Carnet



Bien peu connaissent sans doute *Défense de l'Occident*, discrète revue dirigée par Maurice Bardèche, le beau-frère de Brasillach. Quand on sait que Bardèche est le seul écrivain français contemporain à se dire fasciste, et quand on voit celui-ci accorder une pleine page de sa revue à une publicité pour un livre consacré aux *Campagnes de la Waffen SS* (cet extraordinaire outil militaire qui s'est illustré d'une façon particulièrement pathétique en 1945 à Berlin), on peut craindre le pire.

Mais on ne s'attendait tout de même pas à ces lignes qui concluent une étude de Bardèche sur *Fin de l'après-guerre et fin du gaullisme*. C'est maintenant que nous sommes devant les échéances. C'est maintenant, c'est demain qu'on entendra ce mot qu'on avait cru à jamais impensable : « Ah ! si nous avions encore les légions d'Hitler ! » A ce moment-là commencera notre convalescence. Mais sera-t-il temps ?

On aimerait hausser les épaules. On ne le peut, devant le succès de certaines revues et de certains livres exaltant une volonté de puissance et un racisme qui étaient à l'honneur au temps des « légions d'Hitler ». Est-ce la renaissance de ce que l'on croyait à jamais disparu ?

De Jean-Paul Sartre, ces lignes extraites de l'éditorial des *Temps Modernes* du mois de janvier :

Le suffrage universel est une institution donc un collectif qui atomise ou sérialise les hommes concrets et s'adresse en eux à des entités abstraites, les citoyens, définis par un ensemble de droits et de devoirs politiques, c'est-à-dire par leur rapport à l'État et à ses institutions. L'État en fait des citoyens en leur donnant, par exemple, le droit de voter une fois tous les quatre ans, à condition qu'ils répondent à des conditions très générales – être Français, avoir plus de vingt-et-un ans – qui ne caractérisent vraiment aucun d'entre eux. De ce point de vue, tous les citoyens, qu'ils soient nés à Perpignan ou à Lille, sont parfaitement identiques, comme nous avons vu qu'étaient les soldats dans l'Armée : on ne s'intéresse pas à leurs problèmes concrets qui naissent dans leurs familles ou dans leurs rassemblements socio-professionnels. En face de leurs solitudes abstraites et de leur séparation se dressent des groupes ou partis qui sollicitent leurs voix. On leur dit qu'ils vont déléguer leur pouvoir à l'un ou à plusieurs de ces groupements politiques. Mais, pour « déléguer son autorité », il faudrait que la série constituée par l'institution du vote en possédât au moins une parcelle. Or ces citoyens identiques et fabriqués par la loi, désarmés, séparés par la méfiance de chacun envers chacun, mystifiés mais conscients de leur impuissance, ne peuvent en aucun cas, tant qu'ils ont le statut sériel, constituer ce groupe souverain dont on nous dit qu'émanent tous les pouvoirs, le Peuple.

Donc *Élections, piège à cons*. Et chaque parti qui participe à cette mystification d'en prendre pour son grade : non seulement la droite UDR et le Parti Socialiste, mais aussi le Parti Communiste qui n'a désormais comme fonctions que de *maintenir l'ordre établi* et de *remettre en place le système ébranlé par les luttes de mai-juin 1968*. Cet instructif

dossier noir du P.C.G.T. montre que ce n'est pas à droite, mais dans la gauche la plus extrême que l'on trouve les analyses les plus lucides sur le Parti Communiste.

Mais où sont les gauchistes d'antan ? *Preuves*, qui en a retrouvé quelques-uns, nous annonce fièrement que *les anciens combattants de mai 1968, désormais entrés dans la carrière, ne se sentent pas pour autant démobilisés.*

Qu'on en juge : le «Groupe de jeunes cadres» qui s'exprime dans le numéro du 1er trimestre 1973 de cette revue entend refuser l'*Europe de Papa* et annonce son intention d'*élaborer un contre-projet Europe-2000* (comme une tour du quartier Italie ou une station de ski dans le vent). Que d'ex-contestataires de Mai en viennent, au terme d'une réflexion insignifiante à cette conclusion lamentable, c'est triste. Très triste.

Très stimulant, au contraire, l'article de Philippe d'Iribarne sur *la croissance et le bonheur* (dans *Projet* - mars 1973). Selon lui : *assimiler les effets de la croissance aux effets d'une augmentation individuelle de consommation n'est pas une première approximation mais un contre-sens radical. Même sans oublier les effets indirects de la croissance, on est conduit à une fausse appréciation de son effet global. Une telle assimilation conduit à penser que, si la croissance a des inconvénients, le jeu en vaut la chandelle, alors qu'en général ses avantages sont insuffisants pour balancer ses inconvénients. Une croissance à un taux élevé a, quel que soit son contenu, de fortes répercussions négatives provoquées par l'instabilité de la société qu'elle entraîne. Dès que la croissance est un peu rapide, ses effets physiques, si favorables soient-ils, sont d'un ordre de grandeur très inférieur à ses effets négatifs et ne peuvent donc les contrebalancer. Une croissance ne peut être favorable au bien-être que si les transformations qu'elle entraîne dans la société se passent «en douceur».*

Mais comment passer des transformations *sauvages* aux transformations *douces*, et que seront ces dernières ? Sans doute l'apprendra-t-on dans le livre que Philippe d'Iribarne va consacrer à la *politique* du bonheur. Ce qui ne dispense pas de lire son article.

Néo-nazisme, croissance, bonheur, contestation, tels sont quelques-uns des mots-clés de notre présent et de notre avenir. Sans oublier les élections, puisque les législatives de 1973 ne sont jamais que le «premier tour» des présidentielles de 1976 etc. Aussi reviendrons-nous souvent sur ces mots et sur les réalités qu'ils recouvrent pour les fouiller, les critiquer ou les détruire.

par Bertrand la RICHARDAIS

Défense de l'Occident
13, rue des Montibœufs - 75020 Paris

PROJET
12, rue Marcheron - 92000 Vanves

PREUVES
13 rue Saint-Georges - 75009 Paris

LES TEMPS MODERNES
26 rue de Condé - 75006 Paris

Lectures



relire Bakounine

Les Editions Stock viennent de rééditer la première partie des œuvres de Michel Bakounine. Relire Bakounine, c'est se plonger dans un monde oublié, c'est connaître l'époque où le socialisme n'était pas forcément autoritaire, où Proudhon, Bakounine, Kropotkine défendaient contre Marx et les siens un communisme libertaire et s'opposaient aux premières tendances totalitaires du socialisme. A la base de la pensée anarchiste de Bakounine, il y a l'homme, « tout l'homme », tel que la sociologie, la psychologie et l'histoire naturelle commencent à le révéler, et rien que l'homme.

Ceci admis, pour Bakounine, Dieu n'existe pas :

« A moins de vouloir l'esclavage, nous ne pouvons ni ne devons faire la moindre concession à la théologie, car dans cet alphabet mystique et rigoureusement conséquent, qui commence par A devra fatalement arriver à Z, et qui veut adorer Dieu devra renoncer à sa liberté et à sa dignité d'homme :

« Dieu est, donc l'homme est esclave.

« L'homme est intelligent, juste, libre, donc Dieu n'existe pas.

« Nous défions qui que ce soit de sortir de ce cercle, et maintenant, qu'on choisisse ». (Bakounine : œuvre 1, page 101.)

Dieu est donc l'abstraction absolue, l'illogisme et l'absurde.

Mais Bakounine va plus loin et refuse tout substitut à la divinité, tout culte et tout respect d'autre chose que l'homme. « Entre Dieu et la société, il faut choisir », disait Durkheim (Emile Durkheim : sociologie et philosophie, Puf, p. 74, 75). Bakounine est plus net car s'il refuse d'adorer Dieu, il refuse également de vénérer dans la société son organe visible, son substitut, l'Etat :

« L'Etat s'impose à chacun comme le représentant unique du Bien, du Salut, de la justice de tous. Il limite la liberté de chacun au nom de la liberté de tous, le droit de chacun au nom du droit de tous, les intérêts individuels au nom de l'intérêt collectif de la société tout entière ». (Bakounine, op. cit. p. 295, 296).

Jacobins et théocrates sont renvoyés dos à dos : « C'est au nom de cette fiction qui s'appelle tantôt l'intérêt collectif, le droit collectif ou la volonté et la liberté collectives, que les absolutistes jacobins, les révolutionnaires de l'Ecole de Jean-Jacques Rousseau et de Robespierre proclamaient la théorie menaçante et inhumaine du droit absolu de l'Etat, tandis que les absolutistes monarchiques l'appuient avec beaucoup plus de conséquence logique sur la grâce de Dieu ». (Bakounine op. cit. p. 295).

Et finalement l'Etat, même démocratique, même contrôlé par le suffrage universel, est un leurre : « Pour rester dans la fiction de l'Etat libre issu d'un contrat social, il faut donc supposer que la majorité des citoyens aura toujours eu la prudence, le discernement et la justice nécessaires pour élire et pour placer à la tête du gouvernement les hommes les plus dignes et les plus capables. Mais pour

qu'un peuple ait montré, non une seule fois et seulement par hasard, mais toujours, dans toutes les élections qu'il aura eu à faire, pendant toute la durée de son existence, ce discernement, cette justice, cette prudence, ne faut-il pas que lui-même, pris en masse, ait atteint un si haut degré de moralité et de culture, qu'il ne doive plus avoir besoin de gouvernement, L'Etat (...) [qui] ne sera plus qu'un simple bureau d'affaires, une sorte de comptoir central au service de la société ». (Bakounine op. cit p. 203, 204)

Car la société n'est pas l'Etat ; l'Etat est né et vit de la rapine et de la violence, la société « *ne s'impose pas formellement, autoritairement, elle s'impose naturellement, et c'est à cause de cela même que son action sur l'individu est incomparablement plus puissante que celle de l'Etat. Elle crée et elle forme tous les individus qui naissent et se développent en son sein. Elle fait passer en eux, lentement, depuis le premier jour de leur naissance jusqu'à celui de leur mort, toute sa propre nature matérielle, intellectuelle et morale, elle s'individualise pour ainsi dire dans chacun* ». (Bakounine p. 320).

Voilà Michel Bakounine, tel qu'il se révèle à travers ses œuvres. Vouloir l'exprimer et le schématiser serait le trahir, lui dont l'œuvre est inséparable de l'action. Des révoltes polonaises à la Commune de Lyon, Bakounine aura tout fait et n'aura rencontré que l'échec. Il n'aura pas réussi à détruire le vieux monde et encore moins à empêcher le socialisme de devenir autoritaire.

Que reste-t-il de lui ? Son « antithéologisme », qui peut agacer ; son incohérence : dans son œuvre, il saute d'un sujet à l'autre et ce que l'on retient d'abord, c'est ce cri d'écorché vif, d'homme qui croit par-dessus tout à sa liberté et qui espère que la fin de la religion permettra à celle-là de s'épanouir.

Ce combat et cet échec seraient émouvants et rien de plus, si l'échec de Bakounine avait été le sien propre. Ce sera aussi celui de l'autre socialisme, celui qui ne

s'affirmait pas scientifique, qui préféra l'impuissance et la défaite à la victoire et à la trahison.

Les marxistes lutteront jusqu'au bout contre les anarchistes, de la Première Internationale à nos jours. Le Léninisme sera aussi le combat contre la « Makhnovtchina ». De fait, dès l'adhésion de Bakounine à la Première Internationale, il aura à lutter contre tout le monde : Marx et Engels, les sociaux-démocrates allemands avec leur « Volkstaat » ambigu, les blanquistes enfin. Dès 1870, il avait perçu la tentation totalitaire du marxisme : « *Prenez le révolutionnaire le plus radical et placez-le sur le trône de toutes les Russies ou conférez-lui un pouvoir dictatorial (...) et avant un an il sera devenu pire que le Tsar lui-même* » (« *La Science et la tâche révolutionnaire urgente* »).

Qu'en est-il alors de l'anarchisme aujourd'hui ? On pourrait reprendre le mot féroce de Puig dans « L'Espoir » : « *Le Christ, un anarchiste, le seul qui ait réussi, d'ailleurs* ».

Mais il est trop tôt pour prévoir la fin définitive de l'anarchisme. Mai 68 a vu refleurir durant un mois les drapeaux noirs, et le socialisme utopique contemporain de l'anarchisme, mort avec lui à Madrid et Cronstadt, redevient d'actualité. Les thèmes fédéralistes et autogestionnaires rassemblent aujourd'hui autour d'un consensus anti-étatique des courants dont on ne pouvait prévoir la convergence avec les grands axes de l'anarchisme.

Rien de plus normal. Si l'on n'oublie pas que, pour Bakounine, anarchisme n'est pas synonyme d'individualisme, que le tout-Etat tue « les aspirations réelles, les forces vives d'un pays », que le suffrage universel n'est qu'un « moyen excellent pour opprimer et pour ruiner un peuple au nom-même et sous le prétexte d'une soi-disant volonté populaire », on s'apercevra que son œuvre s'avère plus que jamais actuelle.

Critique de la critique de la raison pure

Roger Verneaux : Kant, critique de la critique de la raison pure.

Aubier-Montaigne

On ne serait sans doute pas très loin de la vérité si l'on soutenait que le kantisme est comme l'atmosphère de la philosophie, ou l'élément du philosophe. Cette déclaration inscrite en tête d'un livre critique dit assez combien son auteur, Roger Verneaux, est conscient de l'enjeu de son entreprise. S'attaquer à la critique de la raison pure, c'est presque s'attaquer à une sorte d'Himalaya inviolé et réputé inviolable. Il faut le dire : pour une certaine tradition universitaire, c'est une œuvre impie, sacrilège et aberrante par ailleurs. On ne peut rien contre la critique. Au commencement, il y eut Emmanuel Kant qui grâce à sa révolution copernicienne ouvrit la voie à la philosophie moderne, l'ancienne philosophie « précritique » étant réputée entièrement caduque.

Eh bien, M. Verneaux, pareil au Descartes de Péguy, ce cavalier français parti d'un si bon pas, a entrepris de faire la critique de la critique. Sans doute Kant représente-t-il un monument de la pensée. Mais c'est faire une sorte de terrorisme intellectuel que de présenter *la critique de la raison pure* comme irréfutable, point de départ absolu. Si on l'examine sérieusement, on la découvrira *inconsistante et contradictoire*. Ces mots ne sont pas laissés au hasard. Ils résultent d'une très longue fréquentation de l'œuvre et d'une analyse serrée et minutieuse que l'auteur développe tout au long du livre. Nous n'en exposerons pas ici évidemment le détail, mais nous indiquerons quelles leçons essentielles fait ressortir cette critique très salubre.

L'histoire des idées est toujours restée étrangère à Kant. *Il ne connaît à peu près rien d'autre que l'histoire la plus prochaine d'une part le courant nationaliste, c'est-à-dire Wolf et son école, surtout Baumgarten, et d'autre part l'empirisme anglais, surtout Hume.* Voilà qui explique beaucoup de choses. Quand la Critique tente d'établir l'impossibilité d'une métaphysique dogmatique, c'est une démarche très précise de la pensée que vise Kant, la démarche rationaliste, celle de Wolf. La métaphysique aristotélicienne n'est ainsi aucunement atteinte.

Il est vrai que les thèses philosophiques qui émergent de la critique de la raison pure bouchent toute la voie métaphysique ce qui ne veut pas dire qu'elles soient pertinentes. Il y a chez Kant une sorte d'impérialisme de la science ou plutôt d'un type de savoir scientifique lié à un moment de la science, et donc nécessairement provisoire. Un type de savoir n'est pas toute la science. Au surplus la métaphysique n'est pas un savoir équivalent à celui de la physique.

La principale difficulté de la métaphysique dans la problématique kantienne provient de ce qu'elle se développerait indépendamment de toute expérience. Dans cette hypothèse, il est bien clair que *la raison ne peut avancer d'un millimètre*. Précisément la métaphysique part de l'expérience, une expérience qui englobe tout l'être en tant qu'être et en particulier en tant qu'il existe. Mais pour admettre ce genre d'expérience, il lui aurait fallu admettre l'intuition intellectuelle qui est une donnée au même titre

que l'intuition sensible. « L'entendement ne peut rien intuitionner ». Cela remet en cause toute la théorie kantienne de la sensibilité et de l'entendement.

Une des thèses les plus caractéristiques du kantisme est constituée par l'opposition entre phénomène et chose-en-soi. Cette théorie fait d'ailleurs que Kant échappe à l'idéalisme dans la mesure où il affirme l'existence de cette chose-en-soi qui par ailleurs nous échappe. Il y a là une contradiction intenable. Comment affirmer une existence que nous n'avons pas le moyen d'atteindre ?

Cette contradiction est significative d'un système qu'en définitive peu de disciples ont repris. De fait le kantisme a débouché sur l'agnosticisme philosophique. Le projet de Kant était de débayer le terrain dans sa première Critique pour fonder par la suite une métaphysique entièrement nouvelle : « Je dus abolir le savoir afin d'obtenir une place pour la foi. » Il s'agissait là d'un deuxième renversement copernicien : donner la morale comme fondement à la métaphysique à l'inverse de toutes les doctrines. Mais c'était également s'engouffrer dans une impasse. L'entreprise de Kant a été sanctionnée par l'échec dans la mesure où, si la première critique a agi dans le sens du scepticisme et de l'agnosticisme, la seconde n'a en rien rétabli l'équilibre. La nouvelle métaphysique n'a pas été fondée pour la postérité.

Roger Verneaux tout au long de son étude a montré la nécessité d'un retour au réalisme aristotélicien : « Son axe est la théorie de l'abstraction, qui joint l'intuition sensible des existants à l'intuition intellectuelle des essences. Il fonde, ou explique pour le mieux les différences de la connaissance humaine et en particulier la connaissance métaphysique. » Dans cette perspective, le problème critique que Kant a eu le mérite d'approfondir n'est pas ignoré. Mais il n'est pas traité indépendamment de la réflexion métaphysique.

Gérard LECLERC

Hegel et la religion

Albert Chapelle : **HEGEL ET LA RELIGION** (« La théologie de l'Eglise »)
115, rue du Cherche-Midi - Paris 6^e
1971-1972

Les Fascicules du RP Chapelle sont déjà au nombre de quatre. Mais ils ont été publiés dans un désordre déconcertant : « Hegel et la Religion », Tome I : *Le Problème* (1964) - Tome II : *Dialectique : A* : La génération du Verbe et la création du monde (1967). Il manque ensuite le fascicule B, sur l'Incarnation et la Rédemption (qui devrait être le Tome III). Le Tome V est par contre paru (annexes sur les textes théologiques de Hegel) — (1967). Le Tome IV a paru en 1971-72 (*Dialectique - G*) qui ressemble à la fin du livre sur « La Religion absolue » mais qui analyse bien entendu les chapitres religieux de la « Phénoménologie de l'Esprit » et de « L'Encyclopédie des sciences philosophiques ». Il y aura enfin un Tome VI : *Systématisation du tout*, et un Tome VII : *Prise de position personnelle*.

Quoique le style ne soit pas aussi coulant que chez Jean Walh et Papaioannou, ces fascicules ont, sur la thèse complémentaire de Claude Bruaire et sur « Genèse et structure de la Phénoménologie » de Jean Hyppolite, l'immense avantage de nous fournir une montagne de références, au milieu desquelles nous sommes souvent invités à nous débrouiller nous-mêmes.

J. CHAUVY

ABONNEZ-VOUS A ARSENAL

Voir bulletin page 58

Hannah ARENDT

HANNAH ARENDT
Le système totalitaire
Seuil — Coll. Politique

Hannah Arendt d'origine allemande, quitte son pays pendant la période hitlérienne, passe par la France et s'exile définitivement aux États-Unis où elle sera naturalisée américaine et deviendra professeur de Sciences Politiques.

Décidément, nous vivons une époque où l'humour tient, en politique, une grande place : à l'heure électorale où la gauche jure qu'elle est unie, où la droite ne s'est jamais sentie si fidèle à elle-même, *Hannah Arendt* fait se donner la main à leurs deux extrêmes dans une seule ronde : *le système totalitaire*. Le système totalitaire connaissant « l'inconstance oublieuse des masses », commande « en s'appuyant sur les masses », vise et réussit « à organiser des masses », est possible en effet « partout où se trouvent des masses qui, pour une raison ou pour une autre, se sont découvert un appétit d'organisation politique »... La structuration du système totalitaire est ainsi posée en quelques paragraphes rapides, incisifs et précis. On sait d'où ils viennent, ils restent à dire où ils vont.

Avec sa dernière étude, faisant suite à *l'Essai sur la Révolution*, nous suivons une étude diachronique du système totalitaire, balançant d'un paragraphe à l'autre du national-socialisme hitlérien au marxisme-communisme stalinien. Qu'il soit de droite ou de gauche, le totalitarisme n'a en fait qu'un but : « la lutte pour la domination totale de toute la population terrestre, l'élimination de toute réalité non totalitaire rivale, est inhérente aux régimes totalitaires eux-mêmes ; s'ils ne s'assignent pas pour but ultime le gouvernement de l'univers, c'est qu'ils sont bien près de perdre tout le pouvoir dont ils ont déjà pu s'emparer. » (p. 122)

Suit une étude serrée de l'Etat totalitaire, instrument du pouvoir, de la pro-

pagande totalitaire : « seules la populace et l'élite peuvent être attirées par l'élan même du totalitarisme ; il faut gagner les masses par la propagande. », et de l'organisation totalitaire qui a pour but de rendre possible l'impossible, « à édifier, même dans des circonstances non totalitaires, une société dont les membres agissent et réagissent conformément aux règles d'un monde fictif ».



Enfin Hannah Arendt décortique avec une acuité et une vivacité mordantes qu'on aurait tort de lui reprocher la pratique du pouvoir totalitaire utilisant un appareil compliqué, des services nombreux, multipliant les associations, les sociétés et les institutions. Cette façade publique permet les agissements les plus sordides à l'ombre et à l'abri des regards indiscrets. La police secrète aide à passer ceux qui n'en sont pas convaincus du mal-fondé de leurs rêves au bien fondé de la réalité. De « suggestives actions provocatrices » aident à mener à bien l'action du parti totalitaire liant l'Etat. « Les formations d'élite du mouvement nazi et les cadres du mouvement bolchevique œuvraient pour la domination totale plus que pour la sécurité du régime au pouvoir », et c'est bien là l'ambiguïté de la police secrète et l'ambiguïté des totalitarismes.

On peut, hors du système, le juger objectivement ; à l'intérieur le jugement est beaucoup plus compliqué, les phénomènes de masse, le grimage des actions du parti au pouvoir, la provocation de toutes parts, le soigneux mélange du mythe et de la réalité nous font nous poser la question de savoir si, étant dans un régime totalitaire, nous pourrions en réalité nous en apercevoir à temps ?

Hannah Arendt récupère ici la théorie de l'idéologie révolutionnaire et de la terreur, étudiée par Hegel : l'idéologie est un leurre, le totalitarisme se fait illusion en croyant avoir une idéologie. En réalité la Constitution de 93 strictement inapplicable, est inappliquée ; elle est pourtant à la base de toutes les réalisations d'un ordre à partir de la terreur. Et Robespierre ira jusqu'à la destruction de lui-même, comme Hitler, comme Staline le sera après sa mort.

En bref, cette étude du système totalitaire est passionnante et très fructueuse. Elle montre parfaitement l'impossibilité théorique des régimes totalitaires, et leur possibilité pratique, d'où leur danger incessant parce qu'à la fois immanent et transcendant à l'homme, comme ses désirs et sa volonté.

P. DUMONT

Cabinet Pierre ARVIS & Cie
SARL Capital : 20 000 fr
ADMINISTRATION BIENS
21 Avenue 14 Juillet
Aulnay s Bois
Seine St Denis
Tel : 929 60 16

Notes



MITTERRAND LUI-MEME

Jean-Marie Borzeix

(Stock)

De Jarnac à la rue Guynemer (et à Chateau-Chinon), des onze ministères de la IVème République à la direction du Parti Socialiste, l'itinéraire politique d'un homme plus complexe qu'on ne le croit et moins balzacien qu'on ne le dit.

JOURNAL D'UNE MAUVAISE FRANÇAISE

Frédérique Moret

(La Table Ronde)

Sous un titre qui ne se justifie guère, le journal de marche d'une jeune ardennaise de la drôle de guerre à la Libération. Quelques remarques sur la vie des Français pendant l'occupation ravivent un intérêt parfois vacillant.

L'EGLISE CLANDESTINE EN UNION SOVIETIQUE

William C. Fletcher

(A. Moreau)

Suscitée par l'attitude anti-religieuse du pouvoir soviétique, d'ailleurs variable selon les époques, l'Eglise clandestine russe est appelée à jouer un rôle important dans la Russie de demain. Telle est la conclusion de l'étude de William Fletcher, qui révèle un des aspects les plus méconnus de la Russie des cinquante dernières années.

LA HAUTE-PROVENCE DANS LES LETTRES FRANÇAISES

Pierre Curnier

(Chantemerle)

Un livre important sur les Lettres dans le pays *gavot*, qui montre que l'homme de Provence créateur et écrivain ne se trouve pas uniquement sur les rivages de la Méditerranée : Saint-Majeul (futur abbé de Cluny), Paul Arène, Henri Bosco et Jean Giono ne sont-ils pas de Haute Provence ?

SANS TOIT NI LOI

Michel Bataille

(Calmann-Levy)

Un architecte s'en prend vigoureusement à l'architecture et à l'urbanisme modernes, à la bureaucratie et aux spéculateurs. Un petit livre qui analyse très justement un des aspects de la crise de notre société. La partie prospective, par contre, semble plus contestable.

« BREIZ ATA0 »

Olivier Mordrel

(Alain Moreau)

Le dernier fondateur survivant du mouvement autonomiste breton « Breiz Atao » évoque ses souvenirs de combat d'avant-guerre, combat qui devait s'achever par une politique de collaboration avec l'occupant nazi. Lecture indispensable à tout Breton pour une meilleure compréhension de l'histoire de son peuple, et à tout politique pour écarter le danger du séparatisme. L'analyse des difficultés internes de Breiz Atao éclaire d'un jour nouveau le piétinement des organisations autonomistes actuelles.

VOUS TROUVEREZ ARSENAL



Dans la région Parisienne

324 rue St-Honoré	Paris 1°
36 bd St-Germain	Paris 5°
7 rue St-Victor	Paris 5°
33 rue Gay-Lussac	Paris 5°
49 bd St Germain	Paris 5°
149 bd St Germain	Paris 6°
82 bd St Michel	Paris 6°
65 rue de Rennes	Paris 6°
113 bd St Germain	Paris 6°
3 carrefour de l'Odéon	Paris 6°
16 rue des Saints Pères	Paris 7°
1 av Matignon	Paris 8°
63 av des Champs-Élysées	Paris 8°
84 av des Champs-Élysées	Paris 8°
22 rue Quentin-Bauchart	Paris 8°
15 - 17 rue de Rome	Paris 8°
90 rue du Rocher	Paris 8°
6 - 8 bd des Capucines	Paris 9°
8 bd Montmartre	Paris 9°
112 rue St Charles	Paris 15°
114 rue de Sèvre	Paris 15°
34 rue du Dr Blanche	Paris 16°
12 rue de Passy	Paris 16°
4 bd de Charonne	Paris 20°
5 rue E Deloison	92 Neuilly
14 place du marché	92 Neuilly
3 rue Bellini	92 Puteaux

En Province

Aix-en-Provence, Amiens, Angers, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulon, Toulouse.

Arsenal est fait par

Directeur de la Publication
Yvan AUMONT

Directeur
Bertrand RENOUVIN

Rédacteur en chef
Philippe DILLMANN-BUCHEL

Comité de Rédaction

Arnaud FABRE
Michel GIRAUD
Yves CARRE
Gérard LECLERC
Michel LEDOYEN
Georges Paul WAGNER
Christian DELAROCHE

Conseiller Artistique
François FLEUTOT

Imprimerie
DESIGN-GRAPHIC

Publicité
SNPF 17, rue des Petits Champs
75001 Paris-Tél.: 742-21-93

Diffusion
N M P P

ARSENAL
17, rue des Petits Champs
75001 PARIS Tél.: 742-21-93
CCP : ARSENAL la source 30 737 24
revue mensuelle éditée par la
Société Nationale de Presse Française

Pour vous Abonner

NOM

Prénom

ADRESSE

Code Postal

Profession

Date de naissance

Souscrit un abonnement d'un an (dix numéros) à ARSENAL à partir du numéro

et verse ce jour la somme de (1)

par (2)

fait à le

Signature

Pour vos Amis

Donnez-nous le nom et l'adresse des personnes de votre entourage susceptibles d'être intéressées par ARSENAL. Nous leur ferons parvenir l'un de nos prochains numéros.

Nom, prénom

Adresse

Profession

Nom, prénom

Adresse

Profession

(1) Abonnement normal : 60 fr

Abonnement de soutien : 150 fr

étranger : 80 fr (surtaxe aérienne en sus)

(2) Chèques bancaires à l'ordre d'ARSENAL ;

Chèques, mandats et virements postaux

à l'ordre d'ARSENAL CCP : La source 30 737 24

Arsenal 17 rue des petits-champs 75001



chaque jour lisez **COMBAT**

Vous trouverez des rubriques spéciales :

Beaux-arts le Lundi

Tourisme le Mardi

Lettres 4 pages le Mercredi

Mode le Samedi

**quotidien
libre d'information**

en vente dans tous les kiosques

arsenal